

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA TRANSITION
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA BONNE
GOUVERNANCE
PROVINCE DU OUADDAI
DEPARTEMENT DE OUARA
SOUS PREFECTURE D'ABECHE RURAL
CANTON KHACHIMAL-WADI

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KHACHIMAL-WADI
Période 2022 -- 2026



Elaboré par la population du canton
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Arakha.....

Session de validation du PDL du canton de Khachim al-wadi

En date de 27/05/2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 27/05/2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par la secrétaire du département: Heram Adickar

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Ndormadji Roland, Formateur du secteur ANADER
2. Mohamat Arabi, Rep. inspecteur environnement
3. Melon Amine Adeline, chef de division Genie rurale
4. Ali Assoumi, Medecin chef du district d'Abelou PI
5. Hassan Saleh Djamet, Inspecteur de l'éducation
6. Basel-Kher Nassir Adam chef secteur élevage de Ovins
7. Haroun Siel chef de service ANLA

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Zakaria Marenj Bakr

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Khachim al-wadi représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Khadija Mahamat Conseillère
2. Hawa Khazine T. générale adjointe
3. Maki Hissain Moukhtar Secrétaire adjoint
4. Adam Abdel Samat Secrétaire Général
5. Mahamat Arabi Issakha Vice-Président

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Khachim al-wadi »

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : 14 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Khachim al-wadi

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) : X

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12/20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10/20)

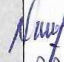

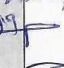




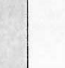
Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Khachim al wadi en sa session le 27/05/2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

- 1- Ndoumadji Roland, Formateur du réseau ANADER 
- 2- Nelom Amine Adeline, chef de division genre rurale 
- 3- Mahamat Arabi, Environnement 
- 4- Hassan Saleh Djamel, l'Education: 
- 5- Ali Assoueni, Medecin chef district d'Abéché PI: 
- 6- BOBBI KHAK Nassir Adam chef secteur élevage de ovins 
- 7- Zakaria Kpissou Banks, Producteur 
- 8- Haroun Siel chef de service ANLA 

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui



Table des matières

Liste des sigles	3
I- Introduction	5
II- Contexte général d'élaboration du PDL.....	5
III-Méthodologie et démarches d'actualisation	6
IV- Caractéristiques physiques du canton.....	10
4.1- Présentation géographique	10
4.2- Caractéristique physique du canton.....	12
4.2.1- Relief.....	12
4.2.2- Climat	12
4.4.3- Hydrographie	13
4.5- Les ressources naturelles.....	13
4.5.1- Sols.....	13
4.5.2- Végétation et flore	13
4.5.3- Faune.....	16
V- Milieu Humain.....	16
5.1- Historique du canton	16
5.2- Caractéristiques démographiques.....	16
5.3- Les organisations sociales, politiques et culturelles.....	18
5.4- Organisations modernes	19
VI- Les infrastructures	20
6.1- Infrastructures socio-éducatives.....	20
6.2- Infrastructures socio-sanitaires	21
6.3- Infrastructures socio-économiques.....	21
6.4- Infrastructures hydrauliques et pastorales	21
6.5- Les intervenants	25
VII- Activités économiques	25
7.1- Agriculture.....	25
7.2- Élevage	26
7.3- Commerce	27
7.4- Artisanat.....	27
7.5- Cueillette.....	27
7.6- Voies de communication.....	27
VIII- DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE	29

IX- SOMMAIRES DES GRANGS AXES DES DEVELOPPEMENTS DES DIFFERENTS DOMAINES	40
X- Tableau 10 : Projets prioritaires pour le développement	41
XI- Mécanisme de mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'action	
Erreur ! Signet non défini.	
▪ Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
▪ Rôles et responsabilité des principaux acteurs : ...	Erreur ! Signet non défini.
▪ Stratégie de pilotage et de suivi du programme ...	Erreur ! Signet non défini.
▪ Stratégie de suivi	Erreur ! Signet non défini.
XII- Programme annuel des projets	52
▪ Diffusion du Plan de Développement Local	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion.....	55
ANNEXES.....	56

Liste des sigles

Sigle	Signification
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AFRICARE	ONG Américaine
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
PUI	Première urgence international
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HELP Tchad	ONG nationale
IPEP	xxxx
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
ml	mètre linéaire
MUNIRCAT	Mission des nations unies en République centrafricaine et au Tchad
OHDEL	Organisation humanitaire de développement locale
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Plan annuel de travail
PDL	Plan de développement local
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assoungaha, Biltine, et Ouara
PVERS	Projet de valorisation des eaux des ruissèlements

Sigle	Signification
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad
UE	Union européenne
UNHCR	Haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique
OSC	Organisation de la société civil

I- Introduction

Le Tchad a inscrit la décentralisation dans sa politique de développement comme outil de responsabilisation des communautés locales et de promotion de leur bien-être. Il est institué quatre niveaux des Collectivités Territoriales Décentralisé (CTD) qui sont les provinces, les départements, les communes et les communautés rurales. Dès lors avec le concours de nombreux partenaires au développement qui appuient le pays, plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre pour accompagner ce processus de décentralisation. C'est ainsi que la coopération Allemande à travers son Programme de développement rural décentralisé d'Assoungba, Biltine, et Ouara (PRODABO) a accompagné le processus de planification du développement local avec l'élaboration en 2008 du premier plan de développement local (PDL) du canton Khachimal-Wadi. Pour consolider cet acquis le PADL/GRN a révisé le PDL en 2014. Les résultats obtenus après mise en œuvre du PDL révisé ont été jugés peu satisfaisants. C'est ainsi que l'Union européenne à travers son programme Sécurité alimentaire et nutritionnel (SAN 11^{ème} FED) a donné un appui technique et financier pour la mise en place des structures et outils de développement en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Le but est de mettre à la disposition du canton, un outil de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et d'une amélioration significative des conditions socioéconomiques des populations du canton.

II- Contexte général d'élaboration du PDL

Vu l'insuffisance de terres agricoles fertiles et surtout la raréfaction des ressources, les espaces font l'objet de « lutte d'intérêt » entre les différents groupes débouchant sur de conflits sanglants qui se traduisent par des pertes en vies humaines. L'agriculture se butte à l'insuffisance des surfaces cultivables et l'élevage transhumant se trouve confronté à des difficultés d'accès aux pâturages et aux points d'eau. Les perturbations dues aux changements climatiques qui se manifestent actuellement, provoquent également une prise de conscience de la population des impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement. L'agriculture et l'élevage tels que pratiqués par les paysans pour leur survie sont tributaires des ressources naturelles (eau, sol, forêts) et demeurent incontournables.

Pour remédier à cette problématique, la communauté du canton **Khachimal-Wadi** avec l'appui de **l'ONG BCI** à travers le projet d'appui à la structuration, animation et planification locale (**PASAP**), financé dans le cadre du programme sécurité alimentaire et nutritionnel (**SAN 11^{ème} FED**) a eu le privilège d'actualiser son plan de développement cantonal arrivé à échéance. Afin d'offrir d'autres opportunités de réaliser des projets et amener le canton dans un processus de développement durable.

Pendant plus de trois mois des activités des sensibilisations, d'information et de collecte des données ont permis l'élaboration de ce PDL qui permettra d'impulser une dynamique de développement du canton.

Ce document est l'aboutissement de la mise en commun des travaux de réflexions et de concertations menés dans les différents groupes de villages mis en place pendant l'atelier de lancement. Il tient compte des capacités locales et de la mobilisation des fonds propres. A cet égard, toutes les bonnes volontés, les énergies, toutes les compétences et ressources humaines, matérielles et financières, seront mobilisés afin de canaliser les appuis vers des projets viables.

III. Méthodologie et démarches d'actualisation

L'actualisation du PDL du canton **Khachimal-Wadi** est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et d'actualiser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée **le 24/08/2020** respectivement à la Sous-Préfecture d'Abéché rurale et au chef – lieu du canton à Ngatar. C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui avait piloté le processus d'élaboration du 1^{er} et 2^{ème} PDL du canton.
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton. Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec

le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations villageoises de base pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issues les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 25 au 30 Octobre 2020** dans tous les villages du canton.

- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir les réalisations durant la mise en œuvre du PDL. Tenue le **07/10/2020 à Abéché**, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives ont été également abordés. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus de révision du PDL pour permettre à l'assemblée d'avoir un état des lieux de la mise en œuvre du PDL.
- ⇒ L'atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **29 octobre 2020 à Ngatar**. Cet atelier a eu pour objectif la mise en place des différentes structures de pilotage notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus. Il a aussi permis de rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé de l'actualisation du PDL. Les participants avaient fait le bilan de la mise en œuvre de leur ancien PDL ainsi que celui du fonctionnement de l'ancienne structure de pilotage du processus. L'assemblée a procédé à l'élection des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis, à l'examen et l'adoption des projets de statut et du règlement intérieur. Parallèlement les animateurs locaux ont été identifiés, la mise en place d'un comité de rédaction composé de quatre (4) personnes dont une (1) femme et de quatre (4) groupes

de villages (Ernemelek, Mokorbo, Ngatar et Mandafana) ont été effectifs. Par ailleurs un calendrier du déroulement du processus d'actualisation du PDL a été élaboré.

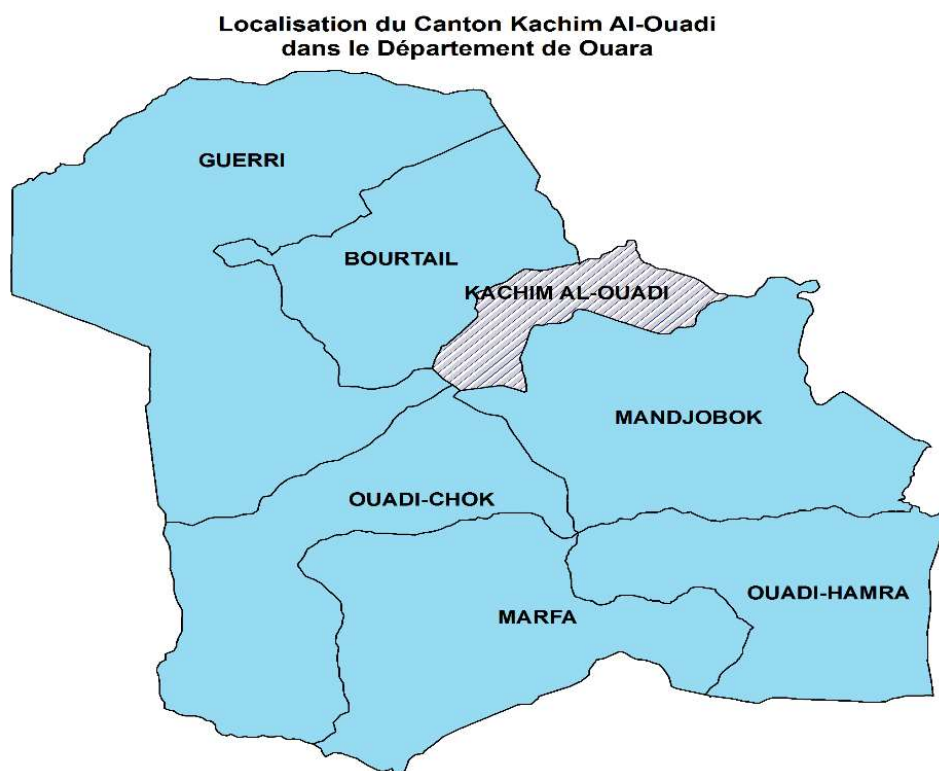
- ⇒ Formation des animateurs locaux : en vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, de promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'inculquer sur les techniques d'animation en planification afin d'assurer un diagnostic participatif du PDL prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée du **30 au 31 Décembre 2020 à Anfar**. Cette formation a regroupé les animateurs locaux, les membres des ADC et du CRPDL.
- ⇒ L'étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux. Cette étape a été cumulée avec la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui a consisté à analyser et à synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton.
- ⇒ Le diagnostic participatif cantonal par domaine a été réalisé en deux temps. Dans un premier temps au niveau des quatres (4) groupes de villages du **03 au 09/11/2020** dans les chefs-lieux des groupes des villages **avec la participation d'un total de 214 personnes (dont 23 femmes)**. Les AG afférents se sont déroulées respectivement le **03/11/2020** pour les groupes des villages de Mokorbo, le **05/11/2020** pour les groupes des villages de Ernemelek, le **07/11/2020** pour les groupes des villages de Ngatar, et le **09/11/2020** pour les groupes des villages de Mandafana. Dans le second temps, un atelier de diagnostic participatif cantonal (DPC) s'est tenu le **12/11/2020** à Ngatar en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Ouara. Cette étape a conduit la population à identifier et à analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités cantonales afin de définir les axes prioritaires pour leur développement. Cet atelier a servi également de cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées chacune de quatre membres.

- ⇒ Une 2^{ème} session de formation des animateurs en planification locale a été réalisée. Cette étape a eu pour principal but de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL pour une meilleure appropriation. La formation s'est déroulée du **20 au 21 Novembre 2020** à Ngatar. **21 participants dont 04** femmes ont pris part à cette formation.
- ⇒ Travaux en commissions thématiques (CT): c'est l'étape où les 7 commissions thématiques mises en place lors de l'atelier cantonal d'actualisation du diagnostic ont réalisé des visites de terrain afin d'approfondir l'analyse des problèmes et formuler des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes tout en s'assurant de leur faisabilité financière. Cette étape s'est déroulée **du 23 au 30 Novembre 2020** à travers les différents villages du canton.
- ⇒ L'organisation d'un atelier cantonal de formulation et de priorisation des projets dit phase de planification et d'adoption de l'ébauche du PDL actualisé a été réalisé. Les projets conçus et retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne d'actualisation du PDL. Le contenu du PDL est adopté et sanctionné par un procès – verbal. L'atelier s'est déroulé le **03 décembre 2020** à Amhitane avec une participation de **65 personnes dont 07 femmes**.
- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyé par les animateurs du consortium. Il a abouti à la rédaction de l'ébauche du PDL **du 15 Décembre 2020 au 10 janvier 2021 à Ngatar**.
- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale tenue le 08 février 2022 à Ngatar et sanctionnée par un Procès – verbal.
- ⇒ Validation officielle et définitive du document PDL par les membres du CTD/CDA au cours d'une session et sanctionnée par un procès-verbal. La session s'est déroulée, le 27/05/2022 à Abéché.

III. Caractéristiques physiques du canton

4.1- Présentation géographique

Le Canton Khachimal-Wadi dépend de la Sous-préfecture rurale d'Abéché faisant partie du Département de Ouara.



Il est limité au Nord par le canton Bourtail, à l'Est par le canton Kodoï II, au Sud par le canton Mondjobok et enfin à l'Ouest par les cantons Ouadi Chock, et Guéri. Sa superficie est de 1.442 km² (source Plan régional de développement Ouaddaï /Biltine). Le carte ci-dessus présente la localisation du canton Kachim-Al Wadi (cf. Figure 2).

Figure 1 : Localisation du canton Khachimal-Wadi dans le département de Ouara

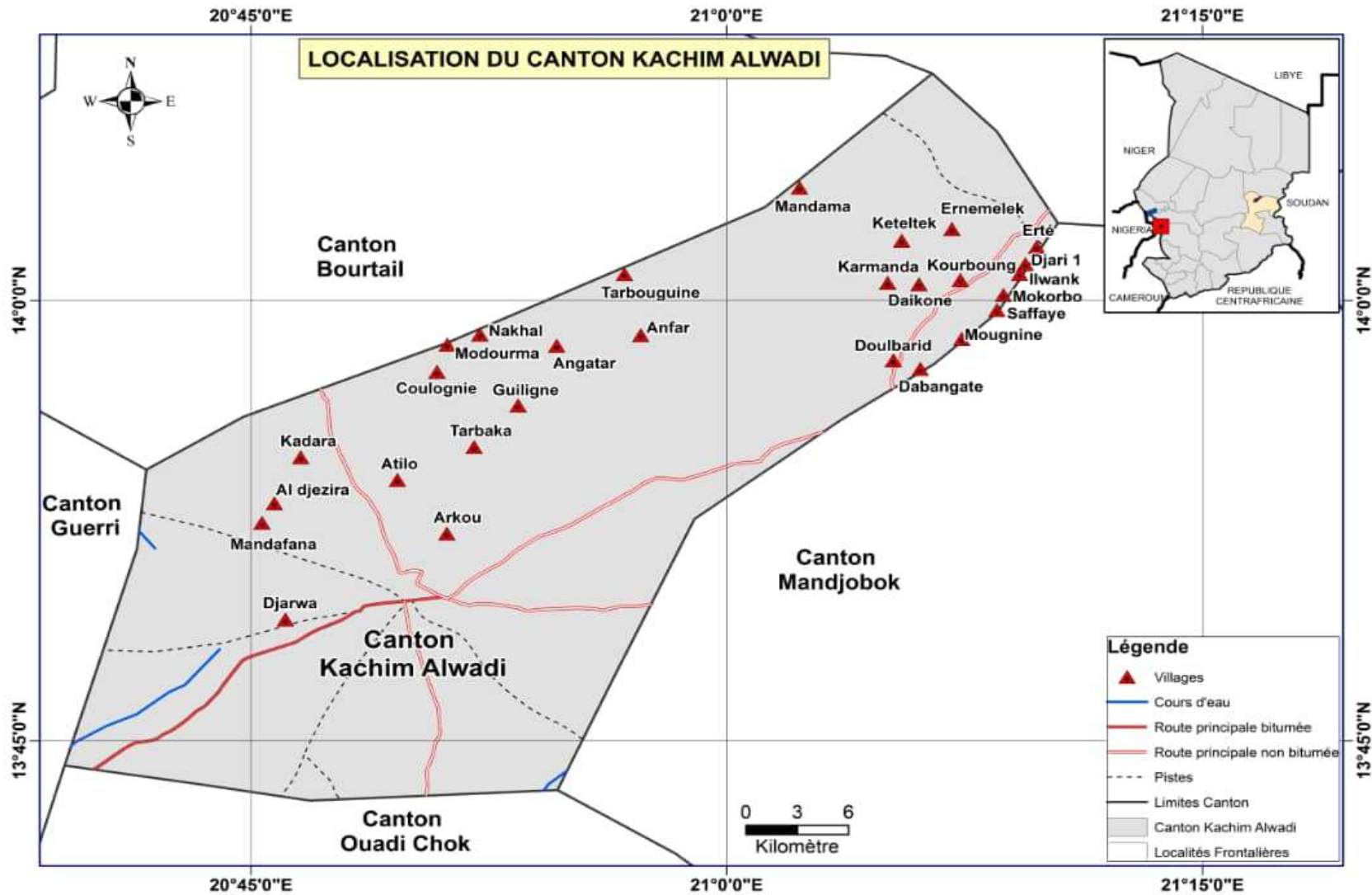


Figure 2 : Carte de localisation du canton Khachimal-Wadi

4.2- Caractéristique physique du canton

4.2.1- Relief

Le canton présente un relief caractérisé par des massifs montagneux importants et des collines. On y trouve aussi des zones des plaines sur lesquelles se développent les activités agricoles. Les montagnes les plus importantes sont : Edjertelek, Tadjakna Karakir, Arkou, Atilo, Kourboukou et Merelek.

En plus des montagnes, le canton est traversé par quelque ouadis dont les plus importants sont Rabadjan, Liguina, Ouadi Safaye, Adom, Ouadi Malam, Omozo, Ouadi Kourboukou, Ndjilgaye, Ouadi Chao et Algom dont les lits constituent des espaces par excellence pour la pratique des cultures de décrue.

4.2.2- Climat

Le climat qui prévaut dans le canton est de type sahélo-saharien caractérisé par une longue saison sèche (octobre - juin) et une saison pluvieuse (juillet - septembre). De novembre à mars souffle un vent sec « le harmattan » du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest qui dessèche considérablement la nature.

De mai à septembre, souffle un vent humide la « mousson » du Sud-Ouest vers le Nord Est apportant des nuages chargées d'humidité. Les températures sont très élevées à partir de mars, avril voire mai, quelques fois dépassant le 45°C à l'ombre. Les pluies s'étendent sur une courte durée et sont quelques fois très agressives causant d'importantes érosions du sol.

L'analyse des données sur dix (10) années entre 2010 et 2020 montre que le nombre moyen de jours pluvieux est de 43.2 jours (min=30, max=51 pour cette période) avec un cumul annuel moyen de 526.29 mm (min=387,5- max=656,5 pour cette période). L'année 2020 a enregistré 656,5 mm en 48 jours de pluies. Elle a été excédentaire de 42,5% (196 mm) avec une augmentation de 10 jours de pluies par rapport à la moyenne des dix (10) précédentes années. Cette augmentation est très favorable pour un développement des cultures.

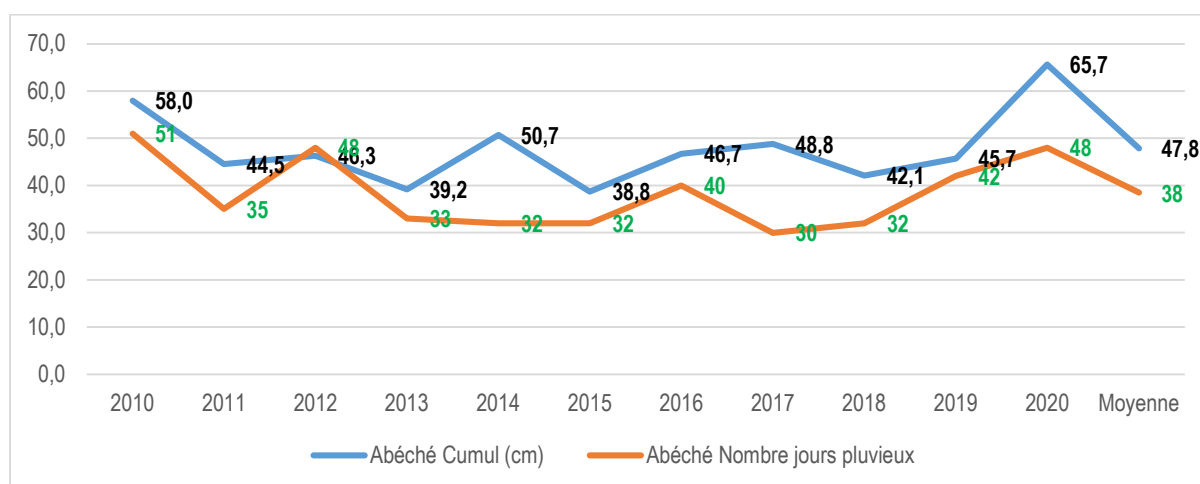


Figure 3 : Données pluviométriques de la station d'Abéché (Source : ANADER 2020)

4.4.3- Hydrographie

Le canton Khachim-Al Wadi comprend trois bassins versants et quelques petits ouadis qui sont : le Haut chok; le Ouadi Chao et les Ouadis liguina, Ablouweue, et Adom. Certaines parties des ouadis cités ci haut, en particulier dans le Haut Chok et la partie Est de Bas Bouboula ont une nappe d'eau moyenne quise situe entre 6 à 12 mètres de profondeur. Pour le reste du canton, la nappe est très profonde et varie entre 30 à 45m. A l'ouest du canton, les villages Mandafana, Djarwa, Atilo souffrent du problème d'eau, le puits en béton armée qui alimente ces villages à une profondeur qui varie entre 40 à 45m.

4.5- Les ressources naturelles

4.5.1- Sols

Les sols fréquemment rencontrés sont de type sablonneux (terre de goz), sablo argileux et limono argileux. Les sols sablonneux et sablo argileux qui sont rencontrés dans la majeure partie du canton sont favorables aux cultures pluviales telle que : le mil, le sorgho, l'arachide, le gombo, le sésame et le niébé.

Les sols limono argileux se trouvant autour des ouadis et bas-fonds sont généralement très fertiles et exploités pour les cultures maraîchères et de décrues. Les cultures maraîchères pratiquées dans ce type de sols sont : l'ail, l'oignon, la tomate, la betterave, la pomme de terre, la pastèque et bien d'autres légumes notamment la laitue et le concombre. D'une manière générale ces terres sont soumises à des érosions éoliennes et surtout hydriques. En effet on y observe chaque année des ravinements et sapement des berges provoquant des pertes des terres cultivables. Face à cette situation la population entreprend des actions de lutte par la construction des diguettes en terre et branchage pour limiter les effets de l'érosion hydrique.

Les types de sols fréquemment rencontrés sont : **(source Al Takhadoum PDL, 2005)**

- Sol sableux (Goz) peu fertile environs 10%
- Sol limoneux (tinée) très fertile 5%
- sol sablo limoneux fertile 45%
- Sol rocailleux et gravillonneurs 40%

4.5.2- Végétation et flore

La végétation du canton est en dégradation. Elle est caractérisée par des espèces d'arbres et d'arbusties réparties selon la topographie du terrain. Parmi les espèces forestières, on rencontre : *Acacia albida*, *Acacia ataxacantha*, *Acacia laeta*, *Acacia nilotica*, *Acacia sibirina*, *Acacia radiana*, *Acacia sénégaleensis*, *Acacia sayal*, *Adenium obesum*, *Anogeissus leiocarpus*, *Azadirachta indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Bauhinia rufescens*, *Boscia senegalensis*, *Borassus aethiopum*, *Cadaba farinosa*, *Calotropis procera*, *Capparis corymbosa*, *Capparis decidua*, *Capparis tomentosa*, *Combretum glutinosum*, *Commiphora africana*, *Dalbergia melanoxylon*, *Dichostachys glomerata*, *Diospyros mespiliformis*, *Entada africana*, *Ficus platyfilla*, *Ficus gnaphalocarpa*, *Gardenia sokotensis*, *Ficus Tonningii*, *Grewia flaverscens*, *Grewia tenax*, *Grewia villosa*,

Hyphaene thebaica, Lannea acida, Leptadania lencifolia, Mitragyna inermis, Piliostigma reticulata, Sclerocarya birrea, Salvadora persica, Stereospermum kunthianum, Terminalia avicennioides, Ziziphus mauritiana, Bauhinia, Combretum aeculatum, Guiera senegalensis, Tamarindus indica, Ziziphus spina christi etc.

Le tapis herbacé est composé de : *Andropogon sp, Dactyloctenium digitatum, Panicum laetum, Cassia occidentalis, Cassia Tora, Cassia mimosoides, Chenfeldia gracilis, Cyperus sp, Cencruche sp*, etc.

De manière spécifique, aux sommets des collines, les espèces couramment rencontrées sont : *Acacia senegal* connu en arabe local sous le nom de kitir ; *Commiphora africana* (gafal) et les *Boscias senegalensis* (mikhete).

Au niveau de plateaux, on rencontre les *Balanites aegyptiaca* (hidjilidje) ; *Bauhinia rufesens* (koulkoul) ; *Ziziphus sp* (korno et nabague) ; *Albizia chevalerie* (Arate) ; *Tamarindus indica* (ardep), *Boscia senegalensis* (mikhete), *Calotropus procera* (ouchar) etc.

Le couvert herbeux est moyen et est constitué des espèces annuelles telles que : *Panicum latum sp* (krep) ; cramcram (diressa) ; Cencruche (askanite) ; *Dactyloctenium aegyptiacum* (absabé) etc.

L'insuffisance des précipitations et la coupe abusive du bois ont considérablement réduit la densité de la végétation.

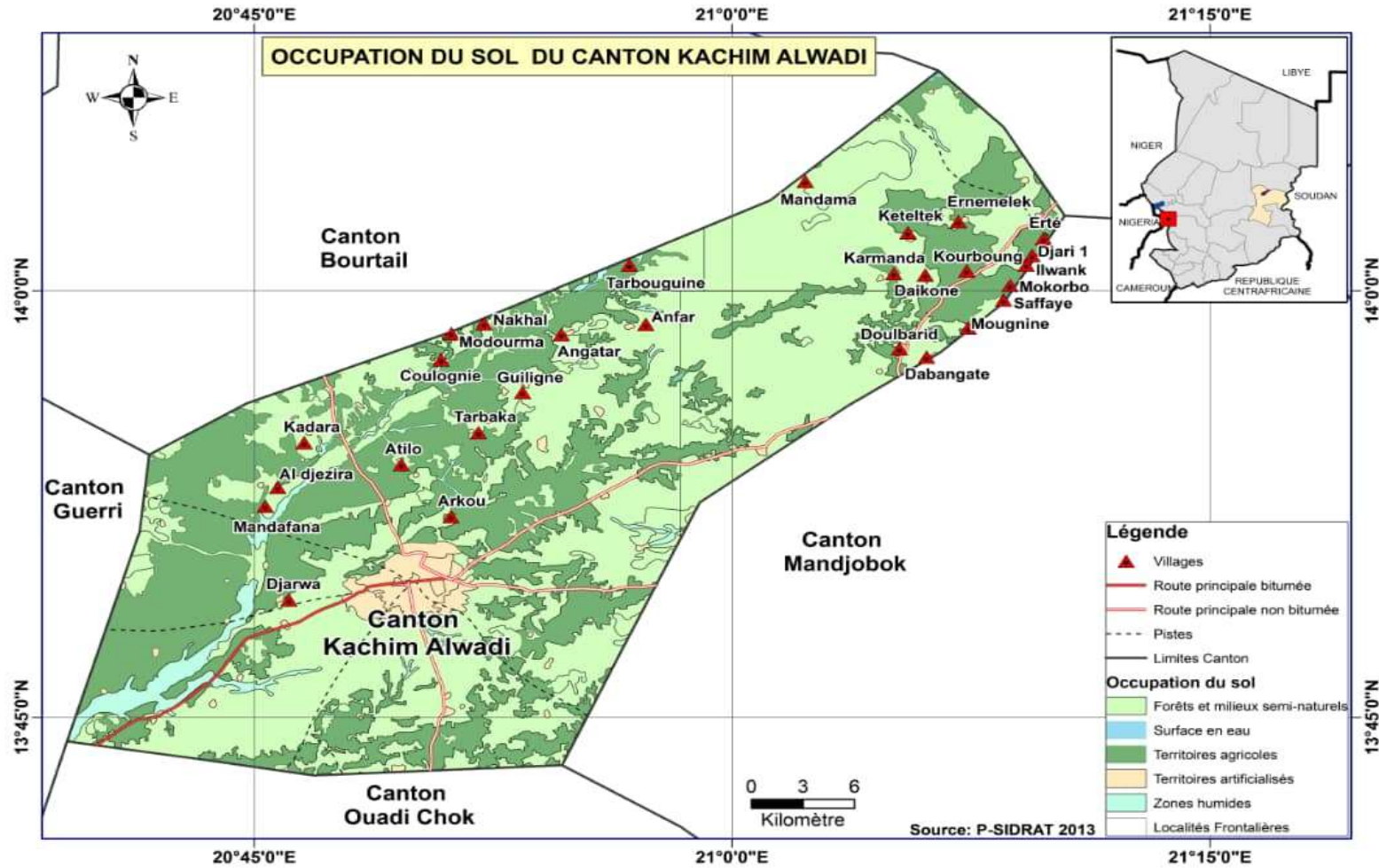


Figure 4 : Carte d'occupation du sol du canton Kachimal-Wadi

4.5.3- Faune

La situation de la faune est très délicate, la majorité des animaux vivant auparavant dans le canton ont disparu à cause de la réduction du couvert végétal arboré et arbustif ainsi que du braconnage. On y rencontre que les petits et moyens mammifères ainsi que des oiseaux tels que : hyène, chacal, lièvre, cynocéphale, phacochère, porc-épic, serpent boa, gazelle, fourmilier, guépard, chat sauvage, écureuil, varan, héron, corbeau, aigle, pintade, vautour, mange-mil, outarde, grue, garde mouton, calao, etc. En général, les habitants du canton profitent des espèces végétales surtout pour l'alimentation humaine et du bétail, de la pharmacopée et aussi notamment dans les domaines de la construction, de bois de chauffe et pour le petit commerce. Cependant la coupe abusive d'arbres et les actions anthropiques font peser des menaces sérieuses sur les espèces aussi bien végétales qu'animales. Des actions de préservations sont vivement attendues.

III- Milieu Humain

5.1- Historique du canton

Le canton Khachim-al Wadi a été créé vers 1940 et fait partie du royaume du Ouaddaï. Sa population est composée essentiellement de Mabas venus des cantons voisins du Nord (Ouara). Il compte actuellement **49 villages**. Le canton est marqué par une émigration surtout les jeunes (bras valides) vers les grandes villes (Abéché, Biltine, N'Djamena etc.) à la recherche d'emplois. Il est aussi une terre d'accueil pour les éleveurs poussés par les sécheresses et la désertification dans certaines parties nord du canton. Durant les périodes de guerres civiles, une grande partie de la population du canton s'était installée au Soudan.

Le type de mouvement fréquent est le déplacement saisonnier pendant la saison sèche lié à la recherche d'activités rémunératrices.

Le système des cultures itinérantes largement pratiqué a également entraîné une mobilité de l'habitat. Certains villages sont complètement abandonnés pour être par la suite créés ailleurs.

5.2- Caractéristiques démographiques

On dénombre **49 villages** dans le canton Khachimal-Wadi. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a **8 735 ménages** pour une population totale estimée à **34 141 habitants** soit en moyenne **4 personnes/ménages**. Le nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de **17 582** avec **8 090 garçons** et **9 492 filles**. (Source : population, 2021).

Le taux d'exode est important dans le canton. Les principaux pôles d'attraction sont : Abéché, N'Djamena, Soudan, Libye et surtout vers Miski zone d'extraction d'or etc. Les fortes concentrations des populations se rencontrent au niveau des ouadis, ceci peut s'expliquer par le fait que les ouadis permettent la pratique des cultures maraîchères

Tableau 1 : Effectif de la population du canton Khachimal-Wadi

N°	Nom de village	Nombre de ménage	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaire (5 à 15 ans)		
			Homme	Femme	Total	Garçon	Fille	Total
01	Akkar	152	354	548	902	216	376	592
02	Akouroub	290	137	143	280	69	72	141
03	Al-djazira	150	192	164	356	29	21	50
04	Anfar	163	317	406	723	215	250	465
05	Arboudji	130	190	250	440	102	125	227
06	Arkou	221	262	428	690	165	207	372
07	Atilo	83	198	217	415	53	35	88
08	Attchane	94	233	175	408	155	81	236
09	Birdame	45	92	135	227	39	33	72
10	Dabanguatte	115	237	359	596	145	244	389
11	Daikon	250	408	449	857	279	296	575
12	Djakarane	171	228	344	572	96	173	269
13	Djari 1	160	325	400	725	210	240	450
14	Djari 2	43	127	159	286	93	107	200
15	Djarwa	151	170	155	325	40	60	100
16	Dom	128	262	355	617	150	197	347
17	Doukoura	110	281	262	543	177	152	329
18	Douldarid	418	309	418	727	952	1138	2090
19	Ernimelek	300	561	689	1250	280	370	650
20	Guiling	192	258	474	732	115	122	237
21	Hillé Chené	152	390	505	895	95	170	265
22	Ilwane	180	410	670	1080	130	210	340
23	Kadara	212	353	405	758	61	43	104
24	Karmanda	142	320	312	632	171	143	314
25	Katagan	210	310	550	860	120	205	325
26	Keteltek	245	475	562	1037	270	300	570
27	Khoummi	308	620	920	1540	110	250	360
28	kidjirbère	247	468	549	1017	290	309	599
29	Koundik-touyté	55	109	145	254	70	90	160
30	Kourbong	120	280	340	620	180	220	400
31	Kouskoudour	35	61	92	153	25	40	65
32	Labado	95	99	168	267	45	67	112
33	Latadji	78	165	303	468	76	105	181
34	Makarbo	80	219	192	411	144	112	256
35	Mandafana	194	297	320	617	110	136	246
36	Mandama	336	119	217	336	42	67	109
37	Modourmo	153	352	405	757	234	251	485
38	Mougning	163	350	540	890	105	138	243
39	N'Gatar	179	649	767	1416	392	415	807
40	Nakhal	510	550	820	1370	210	280	490
41	Saffaye	125	310	440	750	86	115	201
41	Sécheresse	70	160	278	438	69	106	175
43	Tara	111	233	266	499	75	86	161
44	Tarbaka	352	475	520	995	140	195	335
45	Tarbouguine	338	826	907	1733	377	410	787

N°	Nom de village	Nombre de ménage	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaire (5 à 15 ans)		
			Homme	Femme	Total	Garçon	Fille	Total
46	Tiraya	67	205	252	457	145	185	330
47	Torkodjone	145	172	164	336	153	144	297
48	Touré	402	838	716	1 554	520	314	834
49	Yess	65	120	210	330	65	87	152
Total		8735	15076	19065	34141	8090	9492	17582

5.3- Les organisations sociales, politiques et culturelles

Différentes formes d'organisations sociales sont observées dans la zone, on peut citer entre autres :

- Le Warnang dans les villages (organisation traditionnelle de jeunes) ;
- La Chouchié dans les villages (organisation traditionnelle des femmes).

Dans la zone, il y a des chefs de villages désignés par les patriarches, cette désignation est par la suite entérinée par une décision sous-préfectorale.

Les chefs des villages assurent la liaison entre le chef de canton, l'administration et la population. Ils sont chargés de :

- Veiller à ce que la population vit dans la paix et l'ordre social ;
- Diriger la collecte de la taxe civique ;
- Surveiller les travaux d'intérêts communs ;
- Participer au recensement de la population ;
- Régler les conflits entre les habitants.

Les chefs de villages disposent d'un pouvoir de conciliation. Concernant cette attribution, les chefs des villages sont assistés dans la pratique par des notables et des dignitaires religieux (Imam). Le chef de village rend compte régulièrement au chef de canton de ce qui se passe dans son village. La succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnels et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux. Il existe des poèmes et des chants religieux qui font l'éloge du Prophète de l'Islam et qui sont psalmodiés lors des naissances, circoncisions, des mariages ou des deuils. Ces poèmes religieux sont aimés par la grande partie de la population.

Les danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres évènements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes. L'art est représenté par les différents artisans qui travaillent dans la région : ce sont les forgerons qui arrivent même à fabriquer des outils agricoles, les potiers, cordonniers, les tisserands, etc...

5.4- Organisations modernes

Les structures modernes sont représentées par **58** organisations paysannes à vocation agropastorale dont **06** masculines, **03** féminines et **49** mixtes parmi lesquelles deux (**02**) Unions mixtes sont reconnues officiellement. (**Cf. tableau en annexe**). Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zone notamment AFRICARE, PRODABO ainsi que le service de l'ANADER qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par manque d'appui technique et organisationnel, l'insuffisance des moyens de production... exposant les membres de ses organisations à une insécurité alimentaire précaire.

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL ; des nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'association de développement du canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL et dont le rôle est de :

- Coordonner la planification locale ;
- Appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- Suivre les actions prévues dans le plan de travail annuel (PTA) et le PDL ;
- Appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- Rechercher les financements extérieurs ;
- Gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- Elaborer le budget pour l'engagement du canton ;
- Collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL ;
- Organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- Coordonner les activités des commissions thématiques ;
- Rédiger le plan de développement local ;
- Présenter le PDL au CDA ;
- Diffuser largement le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de

- i) Promouvoir une dynamique de développement local,
- ii) Faciliter la planification locale et évaluer le PDL ;
- iii) Soutenir les initiatives des organisations de base,
- iv) Favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées ;
- v) Assurer une amélioration des services publics de base ;
- vi) Et créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à travers l'amélioration de la production agricole et

la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

IV- Les infrastructures

Les infrastructures dans le canton Khachimal-Wadi sont caractérisées par des infrastructures hydrauliques, pastorales, socio-éducatives, socio sanitaires et économiques.

6.1- Infrastructures socio-éducatives

Malgré les difficultés que rencontre le secteur de l'éducation dans son ensemble, le canton est plus ou moins équipé en infrastructures éducatives. Sur le plan administratif, les écoles du canton dépendent de l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire d'Abéché rural. Vu l'insuffisance des enseignants qualifiés, l'enseignement dans la plupart des écoles est assuré par des maitres communautaires. A cela s'ajoute l'existence des écoles coraniques appelées communément *messique* et *khalwa* que l'on trouve dans pratiquement tous les villages mais qui ne sont pas reconnues officiellement.

Par ailleurs, il existe deux logements construits pour les enseignants dans les villages Mokorbo et Tarbouguine, mais la plupart des enseignants se font loger chez le chef de village ou chez le président de l'association des parents d'élève (**APE**).

Tableau 2 : Infrastructures socio-éducatives

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux de construction
					Bon	Mauvais	
01	Nakal	Ecole	Etat	1996	X		Dur
02	Djarwa	Ecole	Etat	2005	X		Dur
03	Kadara	Ecole	Etat	2017	X		Dur
04	Tarbouguine	Ecole	Etat	1987	X		Dur
05	Tarbouguine	Maison des enseignants	PRODABO	2007	X		Dur
06	Arkou	Ecole	Etat	1996	X		Dur
07	Arkou Abou Outhman	Ecole	Etat	2003	X		Dur
08	Mokorbo	Ecole	Etat	1996	X		Dur
09	Mokorbo	Maison des enseignants	PRODABO	2007	X		Dur
10	Atilo	Ecole	Etat	1996	X		Dur
11	Tarbaka	Ecole	UNHCR/PUI	2010	X		Dur
12	Mandama	Ecole	UNICEF	2016	X		Dur
13	Madourmo	Ecole	Communautaire	2018	X		Paille
14	Mandafana	Ecole	Communautaire	2014	X		Paille
15	Doulbarid	Ecole	Etat	1985	X		Dur
16	Ernemelek	Ecole	Etat	1987	X		Paille

6.2- Infrastructures socio-sanitaires

Dans le domaine de la santé, le canton possède quatre (4) centres de santé dont seul celui de Doulbarid est construit par le PRADOBO, l'un est communautaire et les deux autres sont installés dans les maisons des enseignants. Ces trois centres des santés nécessitent un appui pour leurs constructions. Ces centres dépendent de la délégation Provinciale du Ouaddaï et qui est sous la responsabilité de district sanitaire d'Abéché. Le COSAN/COGES joue un rôle très important dans la gestion du centre notamment le suivi du fonctionnement du centre de santé. Les maladies le plus fréquentes sont le Diarrhées, les infections urinaires et respiratoires aigües, le paludisme et les complications aux accouchements etc.

Tableau 3 : Infrastructure socio-sanitaire et hygiéniques

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Poto-poto	Paille
01	Doulbarid	Centre de santé	PRODABO	2008	X		X		
02	Tarbouguine	Centre de santé	Communautaire	2018	X			X	
03	Mokorbo	Centre de santé	Communautaire	2018	X			X	
04	Nakal	Centre de santé	Communautaire	2019	X			X	

6.3- Infrastructures socio-économiques

Il existe dans le canton des magasins de stockage des produits issus des récoltes. Ces infrastructures permettent à la population d'une part de sécuriser leurs biens et de s'approvisionner en produits de première nécessité d'autre part de générer des revenus.

Tableau 4 : Infrastructures socio-économiques

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Poto-poto	Paille
01	Tarbouguine	Magasin	REVANCHE	2018	X		X		
02	Dabangat	Magasin	PRODABO	2008	X		X		
03	Guiling	Magasin	PRODABO	1997	X		X		
04	Doulbarid	Magasin	Alta awoune	1992	X		X		
05	Keteltek	Magasin	PRODABO	2006	X		X		
06	Keteltek	Antenne de téléphonie mobile	AIRTEL	2008	X		X		
07	Kadara	Parc de vaccination	PRODABO	2006	X		X		
08	Anfar	Officine vétérinaire	REVANCE	2018	X		X		

6.4- Infrastructures hydrauliques et pastorales

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable ; le canton dispose de plusieurs forages et puits ouverts qui sont loin de couvrir les besoins en eau de la population.

Tableau 5 : Infrastructures hydrauliques et hydro-agricoles

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Poto-poto	Paille
01	Nakal	Forage	Almi nadif	2005	X		X		
02		Forage	Fond saoudien	1987		X	X		
03		Forage	Fond saoudien	1987		X	X		
04		Forage	Almi nadif	2004		X	X		
05	Kourbong	Marre	Pam/atakhdom	2010	X			X	
06	Modourmo	Forage	Xxxxx	2007					
07	Doulbarid	Forage	Xxxxx	2005		X			
08		MAE	Help	2015	X		X		
09		Puits ouvert	Acted	2015	X		X		
10		Puits ouvert	Acted	2015	X		X		
11		Deux seuils d'épandage	Help	2015	X		X		
12		Parc de vaccination	Prodabo	2006	X		X		
13	Tarbouguine	Forage	Fond Saoudien	1987		X	X		
14		Forage	Fond Saoudien	1987		X	X		
15		Forage	Hydraulique	2004	X		X		
16	Guiling	Forage	Fond Saoudien	1987		X	X		
17		Forage	Almi nadif	2004	X		X		
18	Djakarane	Marre	Pam/atakhdom	2010	X			X	
19	Akkar	Forage	-	1978		X			
20	Tarbaka	Forage	Almi nadif	2004		X	X		
21		Forage	Almi nadif	2004	X		X		
22	Mokorbo	Forage	Fond Saoudien	1989		X			
23		Mini barrage	Pao	2000	X		X		
24		Parc de vaccination	Prodabo	2008	X		X		
25	Kadara	Forage	Almi nadif	2007	X				
26	Saffaye	Forage	-	1992		X	X		
27		Marre	Pam/atakhdom	2010	X		X		
28		Puits ouvert	Population	1996	X			X	
29	N'Gatar	Forage	Africare	2006		X	X		
30		Puits ouvert	Cais	1978	X		X		
31		Seuil d'épandage	Pam/atakhdom	2019	X		X		
32		Seuil d'épandage	Revanche	2018		X	X		
33		Puits ouvert	Cais	1970	X		X		
34		Marre	Pam/atakhdom	2019	X		X		
35	Arkou	Puits ouvert	Cais	1978	X		X		
36		Puits ouvert	Cais	1978	X		X		
37		Deux puits équipés de motopompes	Munircat	2009	X		X		
38		Forage	ACAS	1970		X	X		
39		Marre	Pam/atakhdom	2018	X			X	

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Poto-poto	Paille
40		Marre	Pam/atakhdoum	2018	X			X	
41	Tarbouguine	Puits ouvert	Acted	2008	X		X		
42		Puits ouvert	Acted	2008	X		X		
43	Keteltek	Puits ouvert	Acted	2008	X		X		
44	Tarbaka	Barrage	Africare	1987	X		X		
45	Traye	Puits ouvert	Population	2000	X			X	
46		Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
47	Tara	Puits ouvert	Acted	2006	X		X		
48		Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
49	Ernimelek	Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
50	Keteltek	Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
51	Anfar	Puits ouvert	Africare	2000	X		X		
52		Seuil d'épandage	Revanche	2018	X		X		
53	Daykone	Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
54	Karmanda	Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
55	Attachan	Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
56	Hille Chené	Marre	Pam/atakhdoum	2010	X			X	
57	Atilo	Marre	Ajdev/pam	2018	X			X	

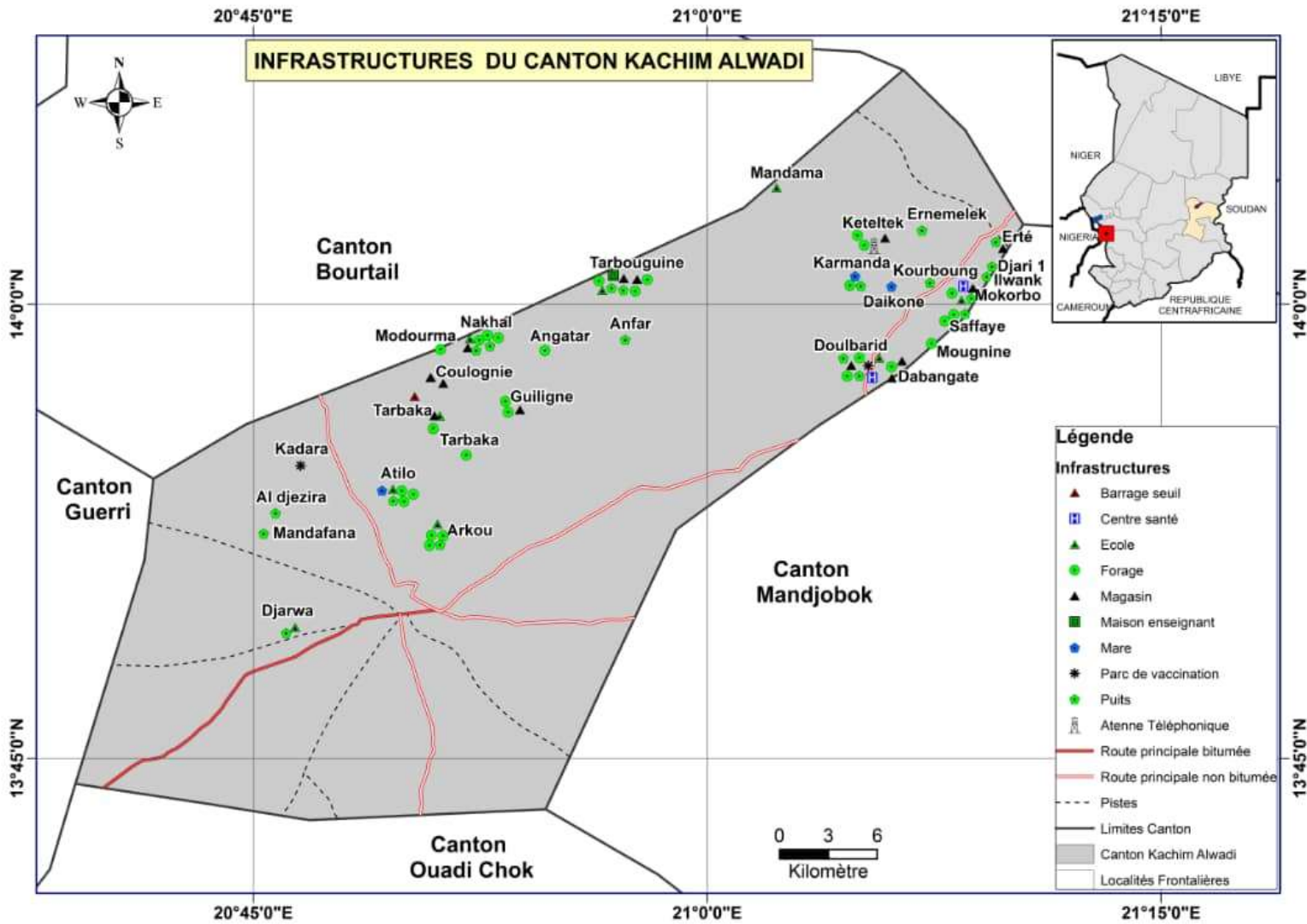


Figure 5 : Carte des infrastructures du canton Kachimal-Wadi

6.5- Les intervenants

Le canton a bénéficié de plusieurs interventions des programmes, projets, ONG, Fédération dans les différents domaines notamment, le développement local, la sécurité alimentaire, agriculture, élevage, sensibilisation, animation et planification Bassin Versants et Vivre Contre Travail.

Tableau 6 : Intervenants dans le canton

Intervenant	Domaine	Période	Activités
GIZ	Sécurité Alimentaire	2011-2013	- Construction des seuils d'épandage ; - Elaboration de conventions locales ; - formation des producteurs ;
PARIIS	2020	Sécurité alimentaire	Construction des ouvrages hydroagricole
APRODIF	Sécurité Alimentaire	2019 - 2020	- Appui aux activités de résiliences ; - Création des actifs productifs ; - Transfert monétaire (cash transfert) ; - Appui aux activités maraichères ;
PCMB	Agriculture et élevage		- Construction micro barrages ; - Réalisation des puits maraichers et pastoraux ; - Construction des infrastructures pastorales ;
PDR Wadi Fira	Sécurité Alimentaire	2017- 2019	- Appui nutritionnel ; - Renforcement des capacités techniques des producteurs ; - Appui en intrant & matériels agricoles ;
Help Tchad	Développements rurale	2017- 2019	- Construction des infrastructures hydroagricoles ; - Réalisation des forages (PMH) ; - Appui aux producteurs ;
BCI	Développement Local	2019 - 2023	- Actualisation/révision des PDLs ; - Mise en place des ADC/CCD ; - Appui à l'opérationnalité des CPA/CDA ;
BCI/SAN	Sécurité Alimentaire		- Construction et équipement des puits/Forages maraichers ; - Construction des magasins de stockages ; - Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ; - Distribution des intrants & matériels agricoles ;
MOD/SAN	Eau & Assainissement	2020 - 2025	- Réalisation des forages (PMH, UPH) ; - Mise en place des comités de gestion ; - Sensibilisation hygiène & assainissement ;
ATPDI/SAN	Hygiène & Assainissement	2020 - 2025	- Sensibilisation hygiène & assainissement ; - ATPC
PUI	Santé & nutrition		- Renforcement du Paquet Minimum d'Activités - Renforcer les capacités du personnel de santé ; - Appui au centre de santé en équipement ;

VII- Activités économiques

7.1- Agriculture

Elle occupe toute la population active du canton. Les types des cultures pratiquées sont les cultures pluviales, les cultures de décrues et les cultures maraichères, l'agriculture dans le canton est généralement de type extensif, fortement tributaire des aléas climatiques, des ennemis des cultures de la dégradation des sols due aux effets de l'érosion hydrique et éolienne. Les matériels agricoles utilisés dans ces

activités sont la houe occidentale, le semoir, la charrue mono mancheron, la houe daba achetés soit auprès de l'ANADER ou sur les marchés locaux. Les différentes opérations culturales sont : le choix du terrain, le défrichage, l'apport de la matière organique, le labour, le semis et le sarclage, le démariage.

La production agricole dans le canton est dépendante des aléas climatiques et de la fertilité du sol. Cependant on constate dans le canton que la plupart des terres cultivables sont pauvres et nécessitent des amendements pour une bonne production. On note également un manque de savoir-faire au niveau des organisations de producteurs surtout en technique de production et commercialisation des produits agricoles.

Les produits agricoles sont majoritairement utilisés pour la consommation familiale. Une partie est vendue pour l'achat des matériels agricoles, la gestion de la santé familiale et la scolarisation des enfants.

7.2- Élevage

L'élevage est la deuxième activité après l'agriculture. Elle se pratique aussi de manière extensive. Le cheptel est constitué essentiellement des bovins, des ovins, des caprins, des camelins, des équins, des asins, et de la volaille. L'embouche est pratiquée par une partie de la population notamment sur les moutons et procure des ressources financières non négligeables. L'élevage de la volaille est aussi pratiqué surtout par les femmes, les espèces concernées sont les poules, les pintades et les pigeons. Les animaux sont conduits par les enfants vers les sommets des collines et sur les terres en jachère à la recherche du pâturage. Dans toutes les zones on rencontre des espaces favorables à la pratique de l'élevage. Comme dans les autres cantons, l'élevage dans le canton khachimal-Wadi est confronté à l'insuffisance d'eau et du pâturage. A cela s'ajoutent aussi le problème d'insuffisance des équipements et d'infrastructures adaptés ainsi que de personnel qualifié en nombre suffisant pour la gestion de la santé animale. Généralement, en saison sèche, les animaux sont abreuvés à partir des puisards creusés dans les lits des ouadis et alentours. En saison des pluies, les animaux sont abreuvés directement dans les ouadis et dans les mares. En saison sèche les pâturages sont obtenus dans les champs récoltés et les zones à nâga (sol dénudé) où il est exercé très rarement l'agriculture. Cependant, en saison des pluies, le bétail va à la recherche du pâturage sur les flancs des montagnes où dans les zones inexploitées sur le plan agricole. Bien qu'on note le passage des éleveurs transhumants, il n'y a pas eu encore de conflits importants entre les agriculteurs et les éleveurs. Cependant, compte tenu de l'exigüité de l'espace agricole et l'accroissement rapide des personnes et des animaux, il convient de prendre des mesures qui s'imposent pour éviter d'éventuels conflits.

Le canton dispose de quelques couloirs de transhumance. On note l'absence totale de poste vétérinaire. Les auxiliaires d'élevage sont rares, en cas de maladie la population utilise des produits d'origine douteuse pour tenter de soigner les animaux. On note aussi l'inexistence d'abattoir dans le canton. Les contraintes liées à l'élevage sont les suivantes :

- L'insuffisance de pâturage en quantité et en qualité,
- LA restriction des aires de pâturages,
- L'insuffisance de points d'eaux pastoraux,
- L'insuffisance des produits vétérinaires.

Le cheptel est difficile à maîtriser à cause de la mobilité des éleveurs liés aux conditions climatiques et leurs refus à communiquer les chiffres réels.

Tableau 7 : Données des animaux recensés

Animaux	Nombre total têtes	% relatif
Bovins	46 146	14,27%
Caprins	82057	25,38%
Ovins	92 285	28,55%
Equins	6 132	1,90%
Asins	15 866	4,91%
Camelins	365	0,11%
Volailles	80 427	24,88%

7.3- Commerce

Très peu développé et principalement orienté vers les produits agricoles, manufacturés et le bétail. Le canton renferme un marché hebdomadaire (dimanche) à Tabourguine qui présente une importance économique non apparente. On y trouve les céréales, les produits maraîchers, le petit bétail, quelques gros animaux et les produits de l'artisanat, certains produits venant d'Abéché.

7.4- Artisanat

Les activités des artisans se résument en plusieurs points parmi lesquels : vanneries, tanneries, poteries, maroquinerie etc... Il existe un nombre important de population qui exerce ces activités comme source de revenu complémentaire.

La vannerie est pratiquée essentiellement par les femmes qui confectionnent des vans blancs et colorés, objet de transactions importantes. Cette activité mérite une attention particulière compte tenu de son importance en termes de volume de produits. C'est une activité pratiquée pendant la saison sèche, elle est cependant exercée traditionnellement dans tout le canton. On note l'absence totale d'associations d'artisans.

7.5- Cueillette

Pour l'autoconsommation, les femmes et les enfants se livrent à la cueillette des fruits de *Zizyphus mauritania*, *Balanites aegyptiaca* et de *Boscia senegalensis*.

7.6- Voies de communication

Le canton KhachimAl-wadi, dispose de quelques pistes rurales intervillageoises qui sont pratiquées par la population et qui jouent un rôle non négligeable pour le déplacement des biens et des personnes, l'écoulement des produits agricoles et l'approvisionnement en produits manufacturés. Il s'agit de pistes :

- Arkou-Akar-Nakal-Tarbouguine ;
- Akar-Guiling-N'gatar-Anfar-Doulbarid ;
- Arkou-Akar-Guiling-N'gatar-Anfar-Kouskoudour-Tara-Dom-Keteltek-Kourbong-Mata;
- Doulbarib-Kourbong-Mokorbo-Djalli-Ilwane

VIII-DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Pour réaliser l'actualisation du diagnostic, des assemblées générales d'analyses des problèmes ont été organisées dans les quatre (4) groupes de villages qui composent le canton ainsi que l'organisation d'un atelier de diagnostic (DPC) au niveau cantonal. Le diagnostic participatif cantonal est une étape importante du processus de planification. Elle permet à la population du canton et ses organisations de base d'analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement de leur canton afin de déterminer les axes prioritaires de développement. Ces résultats sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 8 : Synthèses des résultats du Diagnostic participatif dans les groupes des villages

Domaine : Agriculture-Elevage

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faibles productions agricoles	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Erosions hydriques ○ Insuffisance des rotations de culture ○ Présence des ennemis de culture ○ Insuffisance des matériels agricoles ○ Appauvrissement des sols ○ Ruissèlement dans les champs ○ Insuffisance des terres cultivables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Famine ○ Pauvreté ○ Immigration 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des agriculteurs ○ Existence de l'ANDER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des cordons pierreux à Labado ○ Appui avec des houes occidentales, des semoirs ○ Construction des seuils d'épandage à Tarbaka, Tarbouguine, Torkodjone, Kouskoudour, Djilgnay-Mandafana, djilgnay-Atilo, Djilgnay-Sèchersse ○ Réparation /Réhabilitation du barrage de Tarbaka ○ Appui avec des produits phytosanitaires ○ Formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires ○ Formation sur les techniques d'exploitation des parcelles dans les zones accidentées ○ Construction des diguettes
Faibles productions maraichères	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Erosion hydrique ○ Infertilité des sols pour la culture maraichère ○ Présence des ennemies de cultures maraichères ○ Faible encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des récoltes ○ Exode des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des parcelles ○ Existence de la main d'œuvre ○ Existence de l'ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation sur les techniques des cultures maraichères ○ Creusement des puits maraichers et équipement (motopompes, matériels aratoires) ○ Appui avec les produits phytosanitaires

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faibles productions animales	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance des maladies ○ Insuffisance des agents vétérinaires ○ Absence de poste vétérinaire ○ Insuffisance des points d'eau ○ Insuffisance du pâturage ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avortement des animaux ○ Perte du cheptel ○ Mortalité des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence du cheptel ○ Existence d'une délégation d'élevage ○ Existence d'une officine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Creusement des marres à Aryan, Daykon, Karmanda, Dabangatte, djakarane, Tara, Touré, Kouskoudour, tarbouguine ○ Formation et équipement des auxiliaires d'élevage ; ○ Construction d'un parc de vaccination à Anfar ○ Sensibilisation des éleveurs sur l'entretien des animaux et incinération des cadavres des animaux ○ Création d'un centre vétérinaire à Mokorbo ○ Affectation d'un agent vétérinaire à Mokorbo

Axes prioritaires Agriculture-Elevage

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faibles productions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des agriculteurs ○ Existence de l'ANDER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des mesures de CES/DRS (cordons pierreux, des diguettes) ○ Appui avec des matériels agricoles et des produits phytosanitaires ○ Construction de nouveaux seuils d'épandage et réhabilitation des anciens ○ Formation sur les ITK, utilisation des produits phytosanitaires
Faibles productions maraichères	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des parcelles ○ Existence de la main d'œuvre ○ Existence de l'ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation des puits maraichers ○ Formation sur les techniques des cultures maraichères ○ Appui en équipement, semences certifiées et produits phytosanitaires
Faibles productions animales	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ○ Existence d'une délégation d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des ouvrages pastoraux (marres) ○ Affectation des agents vétérinaire et formation des auxiliaires d'élevage ○ Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination des animaux ○ Création d'un centre vétérinaire

Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Avancée de désert	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Irrégularité des pluies ○ Coupe abusive des arbres ○ Feux de brousse ○ Erosion hydrique et éolienne 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition des arbres ○ Disparition des animaux sauvages ○ Désertification 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'une délégation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur l'importance des arbres ○ Mise en place des pépinières et plantation des arbres
Insuffisance de la couverture végétale	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des pluies ○ Croissance démographique ○ Coupe des arbres ○ Présence des feux des brousses ○ Erosion éolienne 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition des arbres ○ Disparition des animaux sauvages ○ Avancée du désert 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des quelques espèces des arbres ○ Existence d'une délégation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur la conservation des arbres ○ Elaboration des conventions locales

Axes prioritaires Environnement et gestion des ressources naturelles

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Avancée de désert	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des espaces ○ Existence d'une délégation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur la protection de l'environnement ○ Mise en place des pépinières et plantation des arbres
Insuffisance de la couverture végétale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des quelques espèces des arbres ○ Existence d'une délégation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la gestion durable et concertée des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur la conservation des arbres et sur la protection de l'environnement ○ Elaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles des espaces mis en défens

Domaine : Education, jeunesse, culture et sport

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atout	Solutions
Faible couverture éducative	Mandafana Ngatar Ernemelek Mokorbo	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des écoles ○ Insuffisance des enseignants qualifiés ○ Insuffisance des points d'eau ○ Insuffisance des matériels scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analphabétisme ○ Baisse de niveau ○ Délinquance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants à l'âge de scolarisation ○ Existence de l'inspection de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des enseignants titulaires ○ Construction des écoles à Al-djazira et Mandafana ○ Fonçage des forages dans les écoles ○ Construction de latrines dans les écoles ○ Appui avec des matériels scolaires
Faible fréquentation des enfants à l'école	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Occupations des enfants par les parents dans leurs travaux champêtres et pour le suivi des animaux ○ Insuffisance des enseignants qualifiés ○ Faible volonté des parents d'envoyer leurs enfants à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analphabétisme ○ Baisse de niveau ○ Délinquance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants à l'âge de scolarisation ○ Existence de l'inspection de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'école ○ Création des écoles à Safaye, Mougning et Ilwan
Faible pratique socioculturelle et sportives	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Influence de technologies (télé, téléphone...) ○ Insuffisance d'éducation culturelle ○ Ignorance de l'importance de sport ○ Manque de volonté ○ Insuffisance de pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition de la culture traditionnelle ○ Vagabondage ○ Chômage ○ Banditisme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des personnes ressources ○ Existence d'une délégation de la jeunesse et de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté à pratiquer la culture traditionnelle ○ Sensibilisation les jeunes sur l'importance du sport ○ Aménagement des terrains de sport
Exode Rural et immigration des jeunes	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque des centres des formations ○ Insuffisance des AGR, ○ Recherche d'une vie meilleure 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des structures d'appui aux jeunes ○ Existence des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation technique et professionnelle des jeunes sur des métiers

Axes prioritaires Education, jeunesse, culture et sport

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible couverture éducative	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants à l'âge de scolarisation ○ Existence de l'inspection de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures éducatives et un enseignement de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des enseignants qualifiés dans les écoles ○ Construction des salles des classes ○ Appui en équipements, manuels scolaires et matériels didactiques ;
Faible fréquentation des enfants à l'école	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants à l'âge de scolarisation ○ Existence des établissements 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la scolarisation des enfants en particulier les filles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des parents pour l'envoi de leurs enfants à l'école ○ Réalisation des forages, latrines dans les écoles
Faible pratique socioculturelle et sportive	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des personnes ressources ○ Existence d'une délégation de la jeunesse et de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir et valoriser les activités socio culturelles et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des terrains de sport ○ Appui aux jeunes en matière de sport ○ Sensibilisation des jeunes sur la pratique la culture ○ Création des centres des arts pour restaurer et entretenir la culture
Exode Rural et immigration des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des structures d'appui aux jeunes ○ Existence des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des jeunes pour faciliter l'accès à l'emploi et l'auto prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation technique et professionnelle des jeunes sur des métiers

Domaine : Santé, eau et assainissement

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atout	Solutions
Faible couverture sanitaire	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des centres de santé Insuffisance des matrones Insuffisance des moyens des transports Eloignement des centres des santés 	<ul style="list-style-type: none"> Persistance des maladies Souffrance des patients Dépenses élevées Mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un district sanitaire et des centres des santés 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un centre de santé à Mokorbo, Tarbouguine et Anfar Sensibilisation de la communauté sur l'importance de CPN et la vaccination des enfants Appui avec des moyens d'évacuation Formation des matrones
Dysfonctionnement dans les centres des santés	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des agents de santé Insuffisance de médicaments Insuffisance d'équipement Insuffisance d'énergie Faible dynamisme du COSAN/COGES 	<ul style="list-style-type: none"> Souffrance des malades Difficultés d'accouchement 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de la population Existence d'un district sanitaire et des centres des santés 	<ul style="list-style-type: none"> Appui en médicaments et équipements dans les centres de santé Affectation des infirmiers et des sage-femmes Installation d'énergie solaire ou de groupes électrogènes Sensibilisation sur l'importance de la CPN et vaccination Appui avec de moyen d'évacuation des malades (ambulance, barbara)
Insuffisance de l'eau potable	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> Faible capacité financière Faible appui de l'Etat Présence des zones de socle Croissance démographique 	<ul style="list-style-type: none"> Maladies hydriques et diarrhéiques Souffrance de la communauté à la recherche de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de la nappe phréatique Existence de l'hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> Fonçage de PMH à Mandafana-Aldjazira, Arboudji-Khoumi, Kadara, Yes, Djarwa1 et 2 Installation des UPH Réparation des PMH non fonctionnels Formation des artisans réparateurs Création des CGPE, AUE
Insuffisance d'hygiène (latrines)	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> Insalubrité des villages Insuffisance de latrines familiales Insalubrité autour des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Défécation à l'air libre Provocation des maladies hydriques et diarrhéiques 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des graviers Existence des bras valides Existence de l'hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur l'importance de l'hygiène et assainissement Appui avec de matériaux d'assainissement Appui à la communauté à la construire des latines

Axes prioritaires Santé, eau et assainissement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible couverture sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un nombre importante de la population ○ Existence d'un district sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux différents centres de santé par des activités liées à la nutrition (dépistage, prise en charge nutritionnelle, sensibilisation sur les différents aliments, fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de nouveaux centres de santé ○ Formation des accoucheuses traditionnelles (matrones) ○ Mise en place des paquets minimum d'activités nutritionnelles (dépistage, prise en charge nutritionnelle, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie etc.)
Dysfonctionnement dans les centres des santés	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence importante de la population ○ Existence d'un district sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la couverture sanitaire et faciliter l'accès aux soins de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la femme sur l'importance de la CPN et vaccination ○ Appui avec des moyens de transport pour faciliter l'évacuation des malades ;
Insuffisance de l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la nappe phréatique ○ Existence de la population ○ Existence de l'hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçages des PMH ○ Installation des UPH ○ Appuyer la réparation des PMH, UPH, AEP non fonctionnels ○ Formation des artisans réparateurs ○ Création des CGPE, AUE
Insuffisance d'hygiène (latrines)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des graviers ○ Existence des bras valides ○ Existence de l'hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions d'hygiène & assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement ○ Construction des latrines familiales ○ Formation des maçons sur la construction des dalles pour les latrines

Domaine : Action sociale et genre

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Souffrance des personnes vulnérables (veuves et divorcées)	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de soutien par la communauté ○ Insuffisance de soutien aux personnes vulnérables par les partenaires, ONGs et l'Etat ○ Insuffisance des AGRs ○ Faible appui des parents aux enfants orphelins 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Souffrance ○ Famine ○ Délinquance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ONGs ○ Existence d'une délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux personnes vulnérables en moyens financiers et matériels ○ Appui aux vulnérables par la mise en place des projets de résilience par les partenaires, ONGs et l'Etat ○ Création des emplois aux vulnérables ○ Sensibilisation des parents sur la prise en charge de leurs enfants
Marginalisation des femmes	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Non-respect de droit de la femme ○ Insuffisance des concertations ou d'implication des femmes dans les instances de prises des décisions ○ Faible capacité technique et organisationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sous-développement des femmes ○ Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de texte religieux et de la république ○ Existence de la délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des communautés sur les droits et devoirs de la femme ○ Création d'un centre de formation pour la transformation des produits locaux ○ Sensibilisation des hommes sur l'implication des femmes aux prises des décisions
Faible revenu des femmes	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des AGRs ; ○ Insuffisance des micro-crédits aux groupements féminins ○ Insuffisance des matériels des productions et transformations des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Souffrance ○ Marginalisation ○ La haine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Potentiel de développement des AGRs existant ○ Existence d'une délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Former des femmes en fabrication des produits locaux ; ○ Appui aux groupements féminins par des micro-crédits pour la création des AGR ○ Appui aux groupements avec de moyen transport des produits locaux

Axes prioritaires Action sociale et genre

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Souffrance des personnes vulnérables (veuves et divorcées)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des vulnérables ○ Existence d'une délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des AGRs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un comité de plaidoyer et de recherche d'appui aux vulnérables ○ Appui aux vulnérables par la mise en place des projets des résiliences
Marginalisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de texte religieux et de la république ○ Existence de la délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particulier les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la population pour l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales et la prise des décisions ○ Formation des femmes sur leur droit et devoir ○ Sensibilisation des hommes sur l'implication des femmes aux prises des décisions
Faible revenu des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des femmes ○ Existence d'une délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dotation aux femmes des groupements avec des matériels de production et de transformation des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Octroi des microcrédits aux groupements de vulnérables pour la création des AGRs ○ Octroi des moulins à mil, presse à l'huile, décortiqueuse ○ Création d'un centre de formation pour la transformation des produits locaux ○ Appui aux groupements avec des moyens de transports des produits locaux

Domaine : Economie

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atout	Solutions
Difficulté d'écoulement des produits	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impraticabilité des pistes ○ Insuffisance des magasins ○ Coût élevé de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Baisse de revenu ○ Exode ○ Insécurité alimentaire ○ Déplacement temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des produits locaux ○ Proximité d'un grand centre (Abéché) ○ Existence des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des pistes inter-villages : Arkou-Akar-Tarbouguine-Kourbougou-Keteltek-Ernimelek ○ Construction des magasins à Ngatar, Anfar, Nakal, Tara, Mandama ○ Plaidoyer à la création de nouveaux marchés hebdomadaires ○ Plaidoyer pour le déplacement de marché (Djalkane) de Tarbouguine ○ Installation d'une antenne à Tarbouguine
Faible revenu de la population	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impraticabilité des pistes ; ○ Insuffisance des magasins ; ○ Insuffisance des AGRs ; ○ Risque d'incendies ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Souffrance ○ Exode ○ Insécurité alimentaire ○ Déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des produits locaux ○ Existence d'un marché (Abéché) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux groupements producteurs avec des moulins à mil, des décortiqueuses ○ Octroi des microcrédits aux groupements pour la création des AGRs

Axes prioritaires Economie

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Difficulté d'écoulement des produits	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des produits locaux ○ Proximité d'un grand centre (Abéché) ○ Existence des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des pistes inter-villages ○ Installation d'une antenne
Faible revenu de la population	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des produits locaux ○ Existence des marchés importants (Abéché) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des magasins ○ Appui aux groupements avec des moyens des transformations ○ Appui aux groupements avec des microcrédits

Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflit agriculteurs et éleveurs	Ernimelek Ngatar Mokorbo Mandafana	<ul style="list-style-type: none"> ○ Divagation précoce des animaux (dromadaires) ○ Non-respect de couloirs de transhumance ○ Présence des points d'eau à côté des champs ○ Ventes des foins aux éleveurs par les agriculteurs dans les champs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des récoltes ○ Bataille ○ Pertes matérielles et financières ○ Mort d'homme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités et de force de l'ordre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique ○ Sensibilisation des communautés sur le respect des couloirs de transhumance ○ Mise en place d'un comité de gestion des conflits ○ Plaidoyers aux autorités pour la concertation avec les deux parties (agriculteurs/éleveur) sur la date de libération des champs

Axes prioritaires Gouvernance, paix et sécurité

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Conflit agriculteurs et éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités ○ Présence de poste de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agriculteurs et les éleveurs tout en renforçant la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique ○ Mise en place d'un comité de gestion des conflits ○ Plaidoyers aux autorités pour la concertation avec les deux parties (agriculteurs/éleveur) sur la date de libération des champs

IX- SOMMAIRES DES GRANGS AXES DES DEVELOPPEMENTS DES DIFFERENTS DOMAINES

Tableau 9 : Axes du développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
Agriculture- Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Faible production agricole • Faible production maraichère • Faible productions animales 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs • Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires
Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Avancé du désert • Insuffisance de la couverture végétale 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles • Appuyer la préservation et la reconstitution du couvert végétal ;
Education, jeunesse, culturel et sport	<ul style="list-style-type: none"> • Faible couverture éducative • Faible fréquentation des enfants à l'école • Faible pratique socioculturelle et sportive • Exode rural et immigration des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives et le nombre des enseignants dans les écoles • Amélioration de la scolarisation des enfants en particulier les filles à travers des séances de sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école • Promouvoir et valoriser les activités socio-culturelles et sportives • Renforcement des capacités des jeunes pour faciliter l'accès à l'emploi et à l'auto prise en charge
Santé, eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Faible couverture sanitaire • Dysfonctionnement dans les centres des santés • Insuffisance de l'eau potable • Insuffisance d'hygiène (latrines) et assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux différents centres de santé par des activités liées à la nutrition (dépistage, prise en charge nutritionnelle, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.) • Amélioration de la couverture sanitaire et facilitation de l'accès aux soins de santé • Augmentation de l'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau • Améliorer les conditions d'hygiène & assainissement
Action sociale et genre	<ul style="list-style-type: none"> • Souffrance des personnes vulnérables (veuves et divorcées) • Marginalisation des femmes • Faible revenu des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités des résiliences • Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particulier les femmes • Appui aux femmes des groupements avec des matériels des productions et des transformations des produits locaux
Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'écoulement des produits • Faible revenu de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles • Amélioration des conditions de stockage des produits des agricoles
Gouvernance-paix et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton

X- Tableau 10 : Projets prioritaires pour le développement
Domaine : Agriculture-Elevage

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 10 seuils d'épandages	• Tarbouguine, Torkodjone, Kouskoudour, Djilngnay-Mandafana, Indngay Tarbaka, Djilngnay-Atilo, Kourboukou (Dom1), Birdjaddid, Birtongol et Ngatar	OSC, ADC, Groupements	150 000 000	15 000 000	2022
2. Construction de 1 000 ML des diguettes	• Canton	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2022
3. Construction de 1 000 ML des cordons pierreux	• Canton	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2023
4. Appui aux producteurs avec 300 houes occidentales et 100 semoirs	• Canton	OSC, ADC, Groupements	14 000 000	1 400 000	2023
5. Réparation /réhabilitation du barrage	• Tarbaka	OSC, ADC, Groupements	15 000 000	1 500 000	2023
6. Appui avec 400 litres des produits phytosanitaires	• Canton	OSC, ADC, Groupements	2 400 000	240 000	2024
7. Formations de 100 producteurs sur les techniques de cultures maraichères et l'utilisation des produits phytosanitaires	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2024
8. Construction de 20 puits maraichers et appui avec 20 motopompes	• Ilwane, Djakarane, Kourboukou et Mougning	OSC, ADC, Groupements	44 000 000	4 400 000	2024
9. Appui aux producteurs avec 400 Kits agricoles	• Canton	OSC, ADC, Groupements	120 000 000	12 000 000	2024-2025
10. Creusement et surcreusement de 15 mares	• Daykon, karmanda, Dabangatte, Atchan	OSC, ADC, Groupements	8 000 000	800 000	2024-2025
11. Formation et équipement en kits vétérinaires de 40 auxiliaires d'élevage	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2024-2026
12. Construction de 3 parcs des vaccinations	• Anfar, Kouboukou et Nakal	OSC, ADC, Groupements	6 000 000	600 000	2024-2026
Sous total de coût. Domaine Agriculture-Elevage			370 400 000	37 040 000	

Domaine : Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la population sur le contenu de la loi 14	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	30 000	2022
2. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la communauté sur l'importance de la protection et la gestion des ressources naturelles	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	30 000	2023
3. Elaboration de 4 conventions locales	• Nakal, Kidjiber, Tara et Ngatar	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	500 000	2024
4. Mise en place de 1 000 plants en pépinières	• Safaye et Kourboukou				2025
5. Plantation de 1 000 plants	• Canton	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	500 000	2026
Sous total de coût. Domaine environnement et gestion des ressources naturelles			21 200 000	1 060 000	

Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la communauté sur l'importance de l'école	• Canton	ADC, IDEN, APE	600 000	60 000	2022
2. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés	• Canton	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2022
3. Création des écoles dans 9 villages	• Safaye, Mougning, Ilwan, Al-djazira, Daykone, Akar, Gline, Karmanda et Kourboukou	ADC, IDEN, APE	1 350 000	135 000	2023
4. Création de 2 CEGs	• Tarbouguine, Mokorbo	ADC, IDEN, APE	300 000	30 000	2023
5. Constructions de 5 écoles	• Mandafana, Ernemelek, Akar, Safaye et Erté	ADC, IDEN, APE	25 000 000	2 500 000	2024
6. Appui aux écoles avec 200 matériels mobiliers	• Djarwa, Atilo, Arkou, Torbouguine, Mandafana, Doulbarit, Nakal et Makorbo	ADC, IDEN, APE	8 000 000	800 000	2024
7. Fonçage de 5 PMH	• Djarwa, Atilo, Arkou, Torbouguine et Makorbo	ADC, IDEN, APE	45 000 000	4 500 000	2024
8. Construction de 8 latrines scolaires	• Djarwa, Atilo, Arkou, Torbouguine, Mandafana, Doulbarit, Nakal et Makorbo	ADC, IDEN, APE	2 000 000	200 000	2025
9. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la communauté de pratiquer la culture traditionnelle et le sport	• Canton	ADC, IDEN, APE	600 000	60 000	2025
10. Formation professionnelle (maçonnerie, menuiserie, couture) aux jeunes	• Canton	ADC, IDEN, APE	500 000	50 000	2026
11. Aménagement des terrains de sport	• Canton	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2026
Sous total de coût. Domaine Education, Jeunesse, Culture et Sport			83 650 000	8 365 000	

Domaine : Santé, eau et assainissement

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Fonçage de 12 PMH	<ul style="list-style-type: none"> Arbouji, Khoumi, Keteltek, Kouskoudour, Akouroub, Makorbo, Akar, Ngatar, Ernemelek, Tarbaka, Anfar et Daikon 	ADC, AUE, COSAN/COGES	36 000 000	3 600 000	2022
2. Construction de 3 centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> Mokorbo, Torbouguine et Nakal 	ADC, AUE, COSAN/COGES	75 000 000	7 500 000	2022
3. Création d'un centre de santé	<ul style="list-style-type: none"> Manadafana 	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2023
4. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation de la communauté sur l'importance de CPN et la vaccination	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	900 000	90 000	2023
5. Affectation des infirmiers et sages-femmes dans les centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> Makorbo, Torbouguine, Nakal et Doulbarite 	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2023
6. Formation de 25 matrons	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	500 000	50 000	2024
7. Appui avec des médicaments et d'équipement aux centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> Doulbarit, Mokorbo, Nakal et Torbouguine 	ADC, AUE, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2024
8. Installation d'énergie solaire dans les centres des santés	<ul style="list-style-type: none"> Doulbarit, Mokorbo, Nakal et Torbouguine 	ADC, AUE, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2025
9. Fonçage d'UPH dans les centres des santés	<ul style="list-style-type: none"> Makorbo, Torbouguine, Nakal et Doulbarite 	ADC, AUE, COSAN/COGES	60 000 000	6 000 000	2025
10. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation sur l'importance d'hygiène et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	900 000	90 000	2026
11. Appui au creusage et à la construire de 200 latrines aux communautés	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	50 000 000	5 000 000	2026
Sous total de coût. Domaine Santé Eau et Assainissement			226 600 000	22 660 000	

Domaine : Action Sociale et Genre

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Formation de 100 personnes vulnérables en techniques de transformation des produits locaux	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	500 000	50 000	2022
2. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation sur la prise en charge des leurs enfants, les mariages précoces et les maladies transmissibles	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	600 000	60 000	2023
3. Création des points focaux en action social	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	150 000	15 000	2024
4. Octroi des microcrédits aux 10 OP féminins vulnérables	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	5 000 000	500 000	2025-2026
Sous total de coût. Domaine Action Sociale et genre			6 250 000	625 000	

Domaine : Domaine : Economie

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement d'une piste rural inter village	• Arkou-Akar-Tarbouquine-Kourbougou-Keteltek-Ernomelek-Kourbone	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2022
2. Plaidoyer pour l'installation de 2 antennes téléphonique (Airtel,Tigo)	• Torbouguine, Mokorbo	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2023
3. Construction de 4 magasins de stockages des produits agricoles	• Anfar, Nakal, Tara, et Doulbarit	OSC, ADC, Groupements	32 000 000	3 200 000	2023
4. Octroi des microcrédits aux 20 groupements producteurs pour la création des AGR	• Canton	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2024
5. Appui à la création des marchés hebdomadaires	• Kourbong, Kourbougou et Ngatar	OSC, ADC, Groupements	450 000	45 000	2025
6. Appui aux 20 groupements avec 20 matériels des transformations des produits locaux (moulins à mil, de presses à huile et des décortiqueuses)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	50 000 000	5 000 000	2026
Sous total de coût, Domaine Economie			102 600 000	10 260 000	

Domaine : Gouvernance, Paix et Sécurité

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Mise en place d'un comité de gestion des conflits	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2023
2. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation sur le respect des couloirs de transhumance, aires de stationnement	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2024
3. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation à la communauté sur la cohabitation pacifique	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2025
4. Plaidoyer auprès des autorités pour une concertation avec les deux parties sur la date de libération des champs	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2026
Sous total de coût, Domaine Gouvernance paix et sécurité			1 500 000	150 000	

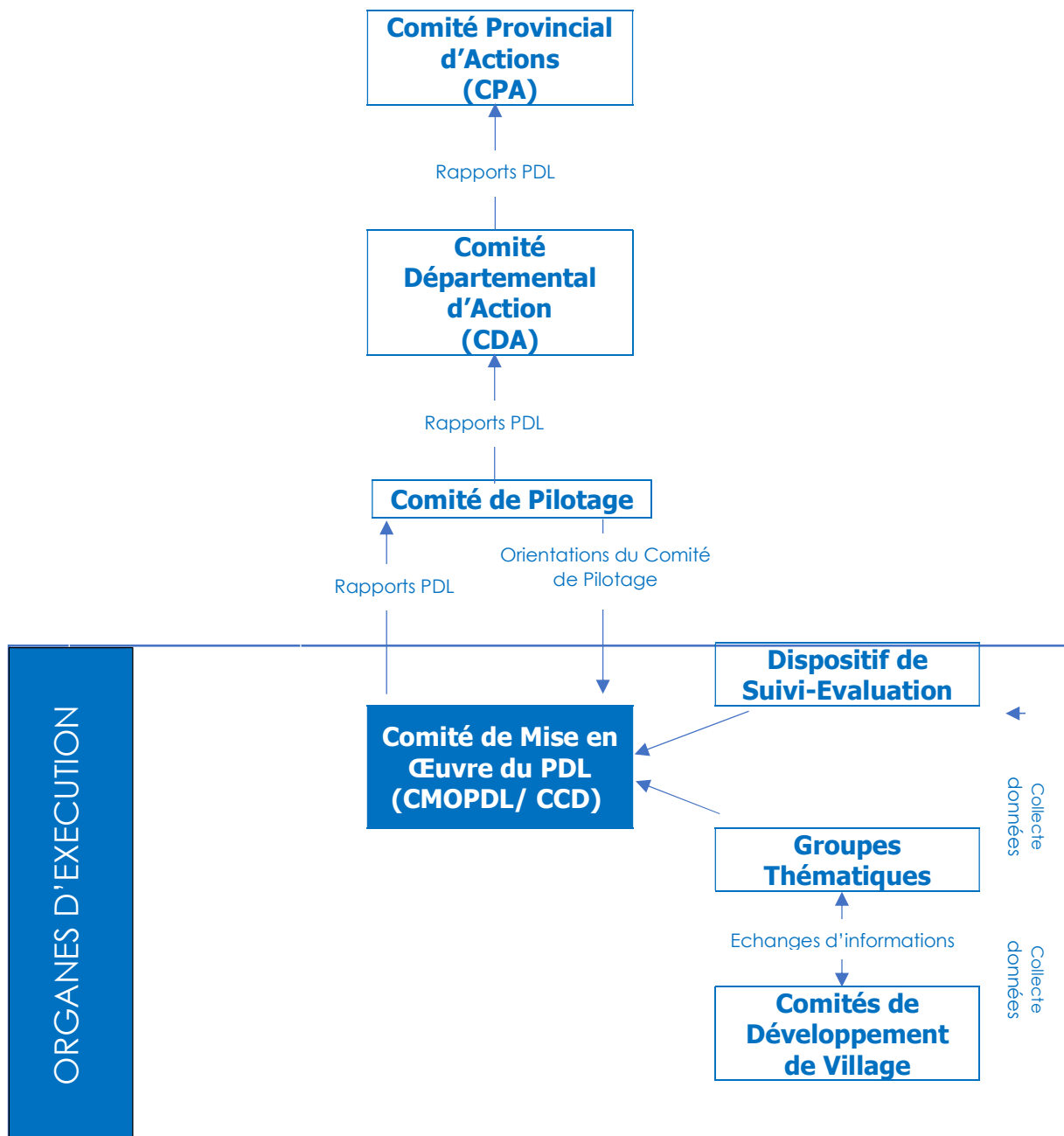
Tableau 15 : Coût global du PDL

N°	Domaine	Budget	Contribution
01	Agriculture-Elevage	370 400 000	37 040 000
02	Environnement et GRN	21 200 000	1 060 000
03	Education, Jeunesse, Culture et Sport	83 650 000	8 365 000
04	Santé Eau et Assainissement	226 600 000	22 660 000
05	Action Sociale et genre	6 250 000	625 000
06	Economie	102 600 000	10 260 000
07	Gouvernance-Paix-Sécurité	1 500 000	150 000
Coût global des projets du PDL		812 200 000	80 160 000

MICANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D'ACTION

MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
 - Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
 - Assure le suivi-évaluation des activités ;
 - Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
 - Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
 - Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
 - Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
 - Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
-
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
 - La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
 - le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ Stratégie de suivi

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

N°	Activités	Quantité	Localisation	Promoteur	Calendrier de réalisation																			
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
Domaine : Gouvernance, Paix et Sécurité																								
25	Mise en place de comité de gestion des conflits	1	Canton	OSC, ADC, Groupements																				
26	Organisation de séances par an de sensibilisation sur le respect des couloirs de transhumance et les aires de stationnement des animaux	1	Canton	OSC, ADC, Groupements																				
27	Organisation de séances par an de sensibilisation à la communauté sur la cohabitation pacifique	1	Canton	OSC, ADC, Groupements																				
28	Plaidoyer auprès des autorités pour une concertation avec les deux parties sur la date de libération des champs	1	Canton	OSC, ADC, Groupements																				

Conclusion

L'actualisation de ce PDL a fait appel à toutes les couches de la population. Durant le processus ayant conduit à la mise en place de ce nouveau PDL du canton Khachimal-Wadi, nous avons noté une réelle volonté et engagement du canton à travers la présence active du représentant du chef de canton et des représentants des organisations cantonales aux différents ateliers de concertation et d'analyse des problèmes. Les travaux se sont déroulés de manière participative ayant permis de faire un diagnostic approfondi et formuler des solutions qui constituent une réponse aux contraintes auxquelles se heurte le canton entre autres les conditions pluviométriques défavorables qui influence la production agricole, les difficultés d'accès aux soins et à l'eau potable, l'insuffisance des infrastructures socioéconomique et sanitaires etc...

L'objectif visé dans le plan est de parvenir à la réduction de la pauvreté de la population en générale et celle de la femme en particulier. Un accent a été mis sur la sécurité alimentaire à travers le développement de l'agriculture, la protection de l'environnement, l'accès aux soins et à l'éducation, la formation/alphabétisation et la promotion de la femme. Un tel objectif ne peut être atteint sans la participation active et efficace de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PDL.

ANNEXES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de lancement du processus d'actualisation du PDL

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf octobre a eu lieu une assemblée générale cantonale au village **Ngatar**, canton **Khachimal-Wadi**, sous-préfecture d'Abéché rural, département de Ouara, province du Ouaddaï, regroupant le sous-préfet d'Abéché rural, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise 149 personnes dont 05 femmes.

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le représentant du chef de canton a dans son mot d'introduction exprimé sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuite le représentant du coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous-préfet d'Abéché rural a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED)** pour leurs activités qui cadrent bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le Président de la République. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL aboutisse à un bon plan de développement qui prendra en compte les besoins et priorités de la population.

Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 09 h 20 l'assemblée a pris fin à 16 h 50mn

Fait à Ngatar, le 29/10/2020

L'Assemblée Générale

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC

L'an deux mille vingt et vingt-neuf octobre, s'est tenu au village **Ngatar** canton **Khachimal-Wadi** dans la Sous-préfecture d'Abéché rural, une Assemblée Générale constitutive. L'assemblée générale a regroupée le sous-préfet, toutes les communautés dont le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Ouara et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'Assemblée Générale pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale 149 personnes dont 05 femmes.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

D'évaluer l'ancien PDL

De structurer le bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été faite et un large débat s'est instauré. A l'unanimité, les participants ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même mais, il y'a eu des changements au sein du bureau qui s'est composé comme suit :

Tableau : liste des membres du bureau de l'ADC du canton Khachimal-Wadi

N°	Noms et prénoms	Fonction	Village	N° Téléphone
1	Azarak Anour	Président	Atilo	62481517/99 39 45 93
2	Mahamat Arabi	Vice-président	Doulbarit	65 05 05 78
3	Adam Abdelsamad	Secrétaire général	Torbouguine	63 97 97 38
4	Abdelsalam Walda	Secrétaire général adjoint	Mougnine	
5	Alhadje Doutoum Mahamat (F)	Trésorière générale	Nakal	66 40 78 40
6	Haoua Khazine	Trésorier général adjoint	Mandafana	
7	Hissein Mamahat Djiwid	Chargé des matériels	Tarbaka	91 67 89 08
8	Bachar Adam Issakha	Chargé des matériels adjoint	Anfar	62 02 88 35
9	Abderamane Issakha	1 ^{er} conseiller	Anfar	63 55 73 72
10	Nassour Abdoulaye	2 ^{ème} conseiller	Torkodjone	66 45 10 53
11	Khadidja Mahamat (F)	3 ^{ème} conseillère	Ilwane	
12	Abdallah Djibrine	Commissaire aux comptes	Ernemelek	60 71 63 45
13	Amine Youssouf	Commissaire aux comptes adjoint	Atilo	90 25 12 80

Commencé à 09h 20 mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 16 h 50 mn

Fait à Ngatar, le 29/10/2020

L'ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de diagnostic participatif cantonal (DPC)

L'an deux mille vingt et le douze novembre a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **Ngatar**, canton **Khachimal-Wadi**, sous-préfecture d'Abéché rural, département de Ouara province du Ouaddaï. L'objet de cet atelier est de présenter la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 95 personnes dont 03 femmes.

L'atelier commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence de chef de canton et des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les Organisation Paysannes, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier se résument comme suit :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix des membres des commissions thématiques.

Après la présentation des participants et l'adoption de l'agenda de l'atelier, les synthèses des travaux d'analyse des problèmes dans les groupes des villages ont été présentées par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques liés au genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts et les pistes des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles
3. L'économie
4. Santé, eau et assainissement
5. L'éducation, culture, jeunesse et sport
6. Affaires social et genre
7. Gouvernance, paix et sécurité

Commencée à 09h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 50 mn

Fait à Ngatar, le 12/11/ 2020

Assemblée Générale

Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale de priorisation des projets

L'an deux mille vingt et le trois décembre a eu lieu une assemblée générale cantonale de priorisations des projets au village **Ngatar**, canton **Khachimal-Wadi**, sous-préfecture d'Abéché rural, département de Ouara, province du Ouaddaï.

L'objet de cet atelier est de prioriser les projets issus des discussions tenues lors de l'AG de diagnostic participative cantonal (DPC). Etaient présents 65 personnes dont 07 femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de cette rencontre de priorisations des projets par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence de représentant du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- Elaboration des listes des projets priorisés ;
- Identification des porteurs des projets ;
- Elaboration du schéma d'aménagement du canton ;
- Présentation du schéma d'aménagement du canton en plénière.

Après la présentation des participants et l'adoption du programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présenté les projets retenus par domaine (agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, gouvernance-paix et sécurité). Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents et les membres de CDA.

Commencée à 09h 00 mn l'atelier a pris fin 16h 30 mn

Fait à Ngatar, le 03/12/ 2020

Assemblée Générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION DE PDL.

L'an deux mille vingt-deux le huit février s'est tenu une assemblée générale cantonale de validation de PDL au village **Ngatar**, canton **Khachoum Alwadi**, sous-préfecture d'Abéché rural, département de Ouara, province du Ouaddaï.

L'objectif de cet atelier est d'amender, d'harmoniser et de valider les projets issus du PDL au niveau cantonal avec la participation de la population du canton.

Ont pris part à cet atelier les membres du bureau exécutif de l'ADC, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction, les différents chefs des villages et l'équipe du projet PASAP. Le modérateur a fait une présentation du programme de l'atelier aux participants. Les activités de cette assise sont :

- Présentation des projets issus du PDL retenus lors de l'atelier de priorisation ;
- Verification des infrastructures éducatives du canton ;
- Verification de nom des villages du canton ;
- Le nombre des marchés hebdomadaires du canton ;
- Sensibilisation sur la mobilisation de ressources de l'ADC ;
- Sensibilisation le processus de validation au niveau du CDA ;
- Information sur l'état d'avancement du processus d'obtention de l'attestation de reconnaissance de l'ADC.

Après la lecture du programme, le modérateur a commencé par la présentation des projets par domaine ; les amendements et l'harmonisation des projets retenus se font au fur et à mesure de la présentation.

• **Domaine agriculture-élevage :**

- Appui avec 400 litres des produits phytosanitaires ;
- Formation de 2 personnes par village sur les techniques de cultures maraichères et l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau cantonal ;
- Construction de 20 puits maraichers et appui avec des motopompes à : Ilwan, Kourboukou, Djakarane et Mougning.

Creusement et surcreusement de 15 mares cinq autres villages ont intégrés les autres villages à savoir : Mokorbo, Atchan, Ngatar, Ilwan. Djakarane, Tara, Tour, kouskoudour, Tarbouguine, Atilo, Mandafana, Kourbone, Mokorbo, Ilwane, Daykon, karmanda, Dabangatte, Atchan

et Ngatar

Construction de 3 parcs de vaccination à : Anfar, Kourboukou, Nakhal ;

• **Domaine environnement et gestion des ressources naturelles**

- Mise en place de 10000 pépinières et plantation des arbres à : Safay et Kourboukou.

• **Domaine éducation, jeunesse, culture et sport**

- Création des écoles à : Mougning, Ilwan, Aldjazira, Daïkon, Akar, Guilin, Kourboukou et Karmanda.

- Appui aux écoles avec 200 matériels mobiliers à : Djarwa, Atilo, Arkou, Torbouguine, Mokorbo, Mandafana, Doulbarit et Nakhal ;
 - Construction des PMH à : Djarwa, Atilo, Arkou, Torbouguine, Mokorbo, Mandafana, Doulbarit et Nakhal ;
 - Construction des latrines à : Djarwa, Atilo, Arkou, Torbouguine, Mokorbo, Mandafana, Doulbarit et Nakhal ;
 - Formation aux 200 jeunes en maçonnerie, menuiserie et couture ;
 - Construction des écoles à : Mandafana, Ernemelek, Akar, Safay et Erté ;
- **Domaine santé, eau assainissement :**
 - Fonçage des 12 PMH à : Keteltek, Arboudji, Khoumi, Kouskoudour, Akouroub, Mokorbo, Akar, Ngatar, Ernemelek, Tarbaka, Daïkon et Anfar ;
 - Fonçage des UPH dans les centres de santé de : Mokorbo, Torbouguine, Doulbarit et Nakhal ;
 - Appui au creusage et à la construction de 200 latrines familiales ;
- **Domaine action sociale et genre**
 - Formation de 100 vulnérables en techniques de transformation des produits locaux ;
 - Création d'un groupement des vulnérables ;
- **Domaine économie**
 - Aménagement d'une piste rurale : Arkou-Akar- Torbouguine-Kourbougou-Keteltek-Ernemelek-Korbone ;
 - Plaidoyer pour l'installation d'une antenne téléphonique à : Torbouguine et Mokorbo ;
 - Construction de 4 magasins de stockage à : Anfar, Nakhal, Tara et Doulbarit ;
 - Octroi des microcrédits aux 20 groupements pour la création des AGR ;
 - Appui aux 20 groupements avec des matériels de transformation des produits locaux.
- **Domaine gouvernance, paix et sécurité**
 - Formation et appui en matériel au comité de gestion de conflit.

Ainsi fini l'harmonisation et l'amendement des projets quelques autres informations ont été fournies à l'équipe par les participants ; il s'agit de la construction des 7 FARN dans 7 villages à savoir : Guilin, Ngatar, Dome1, Keteltek, Mandafana, Safay et Hile chene. La construction de deux magasins à Mokorbo et Kouligny par le projet revanche ainsi que la construction d'un parc de vaccination et d'un parc de vaccination à Mokorbo.

Ensuite, l'équipe a présenté la liste de 49 villages collectés à travers les des collectes des données distribuer à la population lors de différentes assemblées générales et quelques corrections des noms sont faites.

Après ce travail, l'équipe a procédé à la vérification des infrastructures éducatives du canton d'où six autres écoles sont ajoutées sur la liste des écoles existantes à savoir : Keteltek, Akar, Anfar, Ngatar, Safay et Arboudji. Le canton Khachoum Alwadi dispose des écoles publiques tout comme communautaires.

S'agissant des ONG intervenants dans le canton Khachimal-Wadi de 2018 jusqu'à nos jours, on dénombre quelques ONG avec de domaines d'intervention bien différents. Un seul ONG help a été ajouté sur la liste existante.

Une sensibilisation a été faite aux participants sur la mobilisation de la caisse de l'ADC. Avant la clôture de l'atelier, l'équipe a livré comme information aux participants desancements des activités des partenaires du programme SAN ainsi leurs domaines d'intervention dans la province du Ouaddaï à part l'intervention de l'ONG PUI déjà en activités dans le domaine de la santé et nutrition dans le district d'Abéché. Il s'agit de l'ONG ATPDI se focalise sur la sensibilisation de l'hygiène et l'assainissement dans les villages, le groupe MOD basé sur la réalisation des PMH, UPH et AEP ainsi le volet sécurité alimentaire sera réalisé par l'ONG BCI. Commencé à 12h 30 mn, l'atelier a pris fin à 15h 44 mn.

Fait à Ngatar, le 08/02/2020.

L'Assemblée Générale.

Liste des animateurs locaux

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Maki Hissein Moukhtar	Nakal	66 31 91 68
02	Défallah Abdoulaye	Moudourmo	66 43 56 35

Liste des membres du comité de rédaction canton Kahchimal-Wadi

N°	Noms & prénoms	Fonction	Villages	Contacts
01	Adam Abdel samat	Président	Torboguine	63977738
02	Abdallah Djibrine Ernemalek	Rapporteur	Enemelek	60716345
03	Hissein Mahamat	Rapporteur	Arkou	66322829
04	Sadié Arabi	Rapporteur	Akar	

Liste des membres des commissions thématiques du canton Khachimal-Wadi

Domaine : Agriculture/Elevage

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Hissein Mahamat	Arkou	
02	Issa Azarak	Nakal	
03	Adam Annour	Ngatar	60995298
04	Habib Souleyman	Akar	

Domaine : Education-Jeunesse-Culture-Sport

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Abdallah Djibrine	Ernimelek	60716345
02	Yassine Mahamat	Sècheresse	
03	Adam Abdelssamad	Torboguine	63977738
04	Djibrine Ali	Mandafana	99606611/ 66943740

Domaine : Santé-Eau-Assainissement

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Abdelaziz Hassan	N'gatar	63924007
02	Adam Mahamat	N'gatar	62617521
03	Mahamat Arabi	Doulbarit	65050578
04	Makki Hissein	Abéché	66319168

Domaine : Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Haroun Ibrahim	Torboguine	65311420
02	Nassour Abdoulaye	Torkodjone	66451053
03	Mahamat Badawi	Anfar	
04	Ahmat Saleh	Dome	63530667

Domaine : Action sociale et Genre

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Younous Nassour	Tara	
02	Mahamat Abdoulaye	Torkodjone	63674913
03	Hissein Hassan	N'gatar	60078847
04	Abdelaziz Ibrahim	Djakrane	99530486/60236590

Domaine : Economie

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Annour Issa	Kadaré	66518117/9305475
02	Ahmat Tarbo	Tarbaka	63265956/91658209
03	Bahar Adam	Anfar	62028835
04	Younous Bahar	Torbouguine	66885195

Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Said Assoul	Al-djazira	99952735
02	Al-hadj Doutoum Mahamat	Nakal	66407840
03	Amine Ibrahim	N'gatar	66930381
04	Ahmat Aboubakar	Mondama	91098428

Liste des organisations de base

N°	Village	Groupement	Union	Date de création	Type			Reconnu		Domaine d'activités
					M	F	Mixt	Oui	Non	
01	Guiling	Mangay		05/12/2018		X		X		Agro-pastoral et AGR
02	Akar		Nadir	15/01/2015			X	X		Agro-pastoral et AGR
03	Kadara		Wadi-kadara	15/03/2018			X			Agro-pastoral et AGR
04	Guiling	Hadjar boukhar		20/11/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
05	Guiling	Birdjadid		10/09/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
06	Guiling	Tirmise		15/10/2018		X		X		Agro-pastoral et AGR
07	Guiling	Fadjal hala		10/01/2019			X	X		Agro-pastoral et AGR
08	Guiling	Ridjilkhach		16/02/2019			X	X		Agro-pastoral et AGR
09	Safaye	Ridina		15/10/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
10	Safaye	Salam		24/04/2008	X			X		Agro-pastoral et AGR
11	N'Gatar	Ngoimbak		10/06/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
12	N'Gatar	Alhikma		06/04/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
13	Labodo	Amar labado		25/10/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
14	Atachane	Al-kherat		25/08/2008	X			X		Agro-pastoral et AGR
15	Atachane	Kheirat		20/05/2019	X			X		Agro-pastoral et AGR
16	Kadara	Rahad – tchakam		05/09/2009			X	X		Agro-pastoral et AGR
17	Mougnine	Alyad al beida		25/04/2006			X	X		Agro-pastoral et AGR
18	Traye	Kheir wadjid		01/05/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
19	Traye	Sabahalker		24/05/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR

N°	Village	Groupement	Union	Date de création	Type			Reconnu		Domaine d'activités
					M	F	Mixt	Oui	Non	
20	Traye	Ridina		05/05/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
21	Tarbouguine	Nadjma		15/10/2003			X	X		Agro-pastoral et AGR
22	Tarbouguine	Al-salam		25/06/2003				X		Agro-pastoral et AGR
23	Tarbouguine	Al-mousada		08/04/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
24	Doukourra	Almahanna		20/05/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
25	Mokorbo	Ridina		17/04/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
26	Mokorbo	Iklas		03/09/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
27	Mokorbo	Moustakhal		09/07/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
28	Mokorbo	Ridina		15/10/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
29	Ilwan	Al-nassour		01/04/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
30	Hillé-chene	Abdasis		20/05/2018	X			X		Agro-pastoral et AGR
31	Hillé-chene	Salama		01/05/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
32	Hillé-chene	Ridina		20/05/2018	X			X		Agro-pastoral et AGR
33	Latadji	Annadjah		03/09/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
34	Ernimelek	Ambassana		18/04/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
35	Ernimelek	Darassalam		22/10/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
36	Mandama	Mandama		05/05/1999			X	X		Agro-pastoral et AGR
37	Tarbaka	Doul-al-watan		20/07/2007			X	X		Agro-pastoral et AGR
38	Akar	Alnadjah		13/01/2013			X	X		Agro-pastoral et AGR
39	Kadara	Koukourouk kadara		10/04/2018	X			X		Agro-pastoral et AGR
40	Kadara	Al-takhadoum		23/06/2006		X		X		Agro-pastoral et AGR
41	Kodorongol	Kourguin		10/08/2019			X	X		Agro-pastoral et AGR
42	Al-djazira	Alweida		20/11/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
43	Al-djazira	Moudi		10/01/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
44	Arboudji	Al-itima		20/11/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
45	Arboudji	Al-tadamoune		20/01/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
46	Anfar	Reda		07/04/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
47	Anfar	Titrine		08/04/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
48	Bagarine	Al-msawa		05/11/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
49	Bagarine	Al-tadamoun		02/01/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
50	Akouroub	Rede		16/03/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
51	Nakal	Rado		18/06/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
52	Modourmo	Al-khayrat		28/08/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
53	Atilo	Al-saada		19/03/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
54	Atilo	Al-mahanna		19/03/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
55	Atilo	Al-Nadjah		21/03/2017			X	X		Agro-pastoral et AGR
56	Torkodjone	Olbo olbo		02/02/2011			X	X		Agro-pastoral et AGR
57	Djari 1	Habena		12/05/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR
58	Djari 1	Al-fatah		20/05/2018			X	X		Agro-pastoral et AGR